

UNIVERSITÉ DE SAAD DAHLEB DE BLIDA

Faculté des Lettres et des Sciences Sociales

Département de français

MEMOIRE DE MAGISTÈRE

Spécialité : Didactique du français langue étrangère

**DANS QUELLE MESURE LES PRATIQUES POÉTIQUES
FACILITENT-ELLES L'APPRENTISSAGE / ACQUISITION
DU FRANÇAIS ?**

CAS DES ÉLÈVES DE 3^{ème} ANNÉE PRIMAIRE

Par

KHELIFATI KAMILA

Devant le jury composé de

K. AÏT DAHMANE	MC, U. d'Alger	Président
H. EL BAKI	MC, U. d'Alger	Examineur
A. KEBBAZ	MC, ENS Bouzareah	Examineur
M. RISPAIL	MC, HDR, U. de Grenoble	Rapporteur

Blida, juin 2008

RÉSUMÉ

Mis au service de l'apprentissage, les textes poétiques (les comptines) s'avèrent être un outil majeur de l'enseignement du français, langue étrangère, à l'école primaire.

L'apprentissage du français offre aux jeunes apprenants, par le biais du chant et de la musique, un contexte motivant propice à la communication, de plus, il constitue pour l'enseignant une source intarissable d'exploitations.

Le travail qui suit se base sur des recherches expérimentales et théoriques pour mettre en relief les atouts des comptines en classe de langue.

Il souligne également les problèmes que l'enseignant peut rencontrer en mettant en place une approche langagière par le jeu et le chant.

Il s'agit, d'abord de mettre à jour l'utilisation pédagogique des comptines par nos enseignants, et son exploitation orale régulière par nos jeunes apprenants.

Ensuite de montrer la difficulté de la maîtrise des sons du français, qui altèrent l'acquisition, et empêche une bonne prononciation de la langue cible.

Nous avons commencé par analyser le questionnaire destiné aux enseignants du niveau primaire, pour avoir un aperçu global de leur méthodologie de travail, dont :

- L'emploi des comptines afin de faciliter l'acquisition du français.
- Les problèmes phonologiques surtout au niveau de la combinatoire.
- Les divers aspects des comptines les plus sollicitées par les enseignants en classe de langue.
- Quelles aptitudes priment chez les enseignants interrogés.

Les résultats obtenus nous ont permis de mieux percevoir les difficultés de nos jeunes apprenants dans leur apprentissage précoce du français. De plus, les représentations de ces derniers freinent le travail de leurs enseignants, et les empêchent de s'éveiller à une autre culture linguistique, et un autre savoir.

SUMMARY

Put at the service of the training, the poetic texts (counting rhymes) prove to be a major tool of the teaching of French, foreign language, at the primary school.

The training of French offers to the learning young people, by the means of the song and of the music, a context justifying favourable to the communication, moreover, it constitutes for the teacher an inexhaustible source of exploitations.

The work which follows; is based on experimental and theoretical research to highlight the assets of the counting rhymes in class of language.

It also underlines the problems that the teacher can meet by setting up a linguistic approach by the play and the song.

It acts, initially to update the teaching use of the counting rhymes by our teachers, and his regular oral exploitation by our learning young people.

Then to show the difficulty of the control of the sounds of French, who deteriorates acquisition, and a good pronunciation of the target language prevents.

We started by analyzing the questionnaire intended for the teachers of the primary education level, to have a total outline of their methodology of work, of which:

- Use of the counting rhymes in order to facilitate the acquisition of French.
- Phonological problems especially on the level of the combinative one.
- Various aspects of the counting rhymes most requested by the teachers in class of language.
- Which aptitudes precede in the questioned teachers.

The results obtained enabled us to better perceive the difficulties of our young people learning in their early training from French. Moreover, the representations of the latter slow down the work of their teachers, and prevent them from waking up with another linguistic culture, and knowledge.

LISTES DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Tableau 1.1	Les phonèmes.....	28
Tableau 1.2	La progression phonologique.....	30
Tableau 1.3	Le déroulement d'un projet pour le premier niveau de langue	71
Tableau 1.4	Le déroulement d'un projet pour le deuxième niveau de langue	73
Tableau 1.5	Critères de réussite.....	78
Tableau 1.6	Compétences et objectifs d'apprentissage.....	82
Tableau 1.7	Synthèse en chiffres des réponses de l'entretien enregistré avec les élèves.....	95
Tableau 1.8	La classification des apprenants au niveau langagier.....	107
Schéma 1	Le modèle triadique de BÜHLER	36
Graphique 1.1	Réponse des enseignants aux questions 1.2.3.4.5.....	105
Graphique 1.2	Réponse des enseignants aux questions 6.7.....	106
Graphique 1.3	Le pourcentage des enseignants de l'emploi de la L1 et de la L2 par des jeunes apprenants dans une classe de langue.....	108
Graphique 1.4	Le taux de réponses des élèves à l'entretien enregistré.....	96
Graphique 1.5	Synthèse en chiffres des réponses de l'entretien enregistré avec les élèves	98

TABLES DES MATIÈRE

RESUME

REMERCIEMENTS

TABLES DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

INTRODUCTION.....9

CHAPITRE 1 : L'ENSEIGNEMENT ET LA POESIE EN ALGERIE

1. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX ENFANTS JEUNES EN

ALGERIE12

1.1 Introduction.....12

1.2 Etats des lieux : les facteurs contextuels.....12

1.3 Les facteurs relatifs à l'environnement familial et social.....13

1.4 Les facteurs institutionnels.....15

2. LA POESIE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS22

2.1 Introduction22

2.2 La place de la poésie dans les programmes.....22

2.3 La phonologie.....26

3. La spécificité des textes poétiques.....36

3.1 Introduction.....36

3.2 L'aspect poétique.....36

3.3 L'aspect ludique.....39

3.4 L'aspect oral.....40

	7
1.3 L'entretien semi directive pour les apprenants.....	88
1.4 Transcription des entretiens enregistrés avec les enfants.....	90
1.5 Réponses et analyses du questionnaire des enseignants.....	90
2. ANALYSE DES DONNÉES	104
2.1 Analyse des entretiens avec les apprenants	104
2.2 Analyse du questionnaire des enseignants.....	104
2.3 Analyse des graphiques et réponses aux hypothèses.....	104
3. PROPOSITION PEDAGOGIQUES.....	110
3.1 Introduction.....	110
3.2 Première activité.....	110
3.3 Deuxième activité.....	112
3.4 Troisième activité.....	113
3.5 Quatrième activité.....	114
CONCLUSION GENERALE.....	117
REFERENCES.....	121

INTRODUCTION

L'année 2004 / 2005 a été l'année de la mise en place et de l'application de nouveaux programmes pour l'école primaire en Algérie; l'objectif assigné pour le français était de savoir s'exprimer dans des circonstances diverses de la vie, comprendre l'autre, avoir conquis le pouvoir de dire, décisif pour la réussite scolaire, et celui de communiquer à l'écrit et à l'orale. Pour atteindre ces objectifs, des conditions sont posées, comme l'amélioration de la maîtrise de la langue, et des pratiques de lecture, et les échanges oraux à l'aide de comptines et de poésies.

Notre expérience sur le terrain nous a conduit à faire le constat suivant : une majorité des élèves ont entendu la langue française pour la première fois à l'école, et pour une autre partie, ils la pratiquent timidement. Notre travail ne peut qu'être facilité, à notre avis, par l'emploi de musique, et de jeux.

La présente recherche porte sur l'apprentissage précoce d'une langue étrangère à travers des pratiques poétiques, et en particulier les comptines.

L'introduction des poèmes, des comptines, des contes, dans nos programmes et nos manuels scolaires relève d'objectifs précis : l'enfant fait travailler sa mémoire et ses capacités morales, mais il apprend aussi à jouer sur les mots, les structures, et les images poétiques. Cela lui ouvre des voies ludiques, créatrices, et culturelles, en liaison avec la langue apprise.

Dans le prolongement de cette réflexion, et étant donné que l'apprentissage du français, fait partie dorénavant du programme obligatoire dès la troisième AP, nous nous sommes donc demandées dans quelle mesure les pratiques poétiques facilitent-elles l'apprentissage / acquisition du français à l'école primaire? Et quel aspect est travaillé dans ces comptines ?

Les nombreuses questions posées ci-dessus nous ont permis d'aller plus vers une analyse approfondie du rôle et de l'importance de l'enseignement de la poésie présentée sous forme de comptines aux apprenants de l'école primaire.

Nos préoccupations nous poussent à nous interroger sur l'importance de cet apprentissage précoce de la poésie et quels sont les facteurs susceptibles d'aider à leur acquisition langagière

Nous avons par conséquent essayé d'y apporter des éclaircissements en prenant les apprenants de la 1^{ère} année comme objet d'étude en spectateurs et en acteurs. Le plus intéressant était de suivre l'évolution de nos apprenants dans la nouvelle réforme.

Notre recherche se base sur l'observation puis l'analyse de plusieurs séances de groupes de classe passées sur le terrain, accompagnées de l'expérience de divers enseignants en situations réelles.

A la vue des énoncés formulés auparavant il convient de concentrer notre analyse sur les diverses recherches effectuées avec les apprenants en classe de langue et sur un questionnaire proposés aux enseignants.

Notre première hypothèse englobe deux aspects majeures de la langue française en apprentissage précoce: le ludique (créatif),, et l'échange.

Ces aspects peuvent être considérés comme des facteurs essentiels pour favoriser cet apprentissage / acquisition du vocabulaire de la langue étrangère, et ainsi l'expression orale et spontanée.

En d'autres termes, l'enseignant invite chaque apprenant à participer aux débats qui animent la vie de la classe, ainsi qu'aux échanges qui construisent les apprentissages. Il acquiert ainsi un vocabulaire plus riche, plus précis, gage d'une meilleure compréhension de ce qu'il entend ou de ce qu'il lit

Notre deuxième hypothèse se focalise sur la mémorisation, plus précisément, nous devons impliquer la mémoire auditive en classe de langue dans la chaîne parlée, et cela se fera à l'aide de musique, avec laquelle l'apprenant se donnera des repères, en somme, est-ce- que la mémorisation / récitation d'une poésie enfantine contribue à favoriser la maîtrise du langage ?

« Il s'agit d'impliquer la mémoire auditive de ce discours, en posant des repères sonores de type musical dans la chaîne orale » [4]

Pour vérifier nos hypothèses, nous allons développer un travail en trois parties :

Nous débuterons dans une première partie théorique par nous familiariser avec les facteurs contextuels, le milieu externe de l'enfant qui joue un rôle dans l'acquisition des compétences à communiquer en français, dans le milieu scolaire. Ensuite nous nous consacrons à l'étude des phonèmes, du rythme, de l'intonation, partie intégrante de la poésie dans une classe de langue.

Une fois notre théorie établie, nous mettrons en place la deuxième partie de notre travail, cette partie méthodologique consiste à présenter notre public : les troisièmes, et nous citerons en exemple les quatrième année primaire.

Nous expliquerons et justifierons notre choix, aussi bien pour le manuel, l'outil de travail de l'enseignant et de l'élève, que pour le texte poétique. De ce fait nous tenterons de répondre à nos hypothèses à l'aide d'un travail d'enquête vérifié sur le terrain. Nous exposerons la méthodologie de recherche au niveau des activités, des compétences, et de nos objectifs, sans oublier la réaction des élèves, pour enfin pouvoir répondre à notre problématique de départ.

Et nous finirons par la transcription intégrale des entretiens enregistrés des apprenants en classe de langue ; sans occulter le rapport des enseignants sur leur propre expérience en tant que pédagogue.

La troisième partie de notre travail sera quant à elle consacrée au recueil et analyse de données : analyse des entretiens, analyse des questionnaires, et enfin réponses aux hypothèses établies

En conclusion, nous tenterons une synthèse qui mettra en évidence les avantages et la nécessité d'un enseignement basé sur l'emploi et la fonctionnalité des textes poétiques pour les jeunes enfants en classe de langue.

CHAPITRE 1 :
L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX JEUNES ENFANTS
ALGERIENS :

1.1. Introduction

Un des objectifs fondamentaux de l'école primaire est de conduire chacun des élèves à une parfaite maîtrise du langage et de la langue française.

1.2. Etat des lieux : les facteurs contextuels :

Le but de ce présent chapitre est de décrire quelques facteurs susceptibles d'avoir une influence sur l'acquisition / apprentissage précoce du français en Algérie par les jeunes enfants.

L'environnement dans lequel baigne l'apprenant est à notre avis primordial, et prend une place importante dans son apprentissage.

Nous n'allons pas citer les facteurs internes (psychologiques....) pour deux raisons : la première étant que ces facteurs ne répondent pas à notre objectif de recherche, et la deuxième raison, est que le français est la deuxième langue parlée après la langue maternelle à être apprise à l'école, par conséquent, les apprenants ont développé certaines compétences et stratégies lors du premier stade d'apprentissage du langage ; il ne serait pas nécessaire de le démontrer dans ce chapitre.

Pour finir, les facteurs que nous allons citer dans ce chapitre relèvent d'un objectif précis : comment des facteurs d'ordre externe peuvent influencer positivement ou négativement l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère comme le français par des enfants de 8 et 9 ans, en se basant sur des textes officiels.

1.3. Les facteurs relatifs à l'environnement social et familial :

C'est dans le milieu social et familial que le jeune enfant doit trouver les incitations indispensables pour la communication en général, et pour le français en particulier. Ces deux éléments sont indispensables, s'entremêlent dans la vie de l'enfant, et l'influencent presque de la même façon.

Dès lors la petite famille reste le noyau de la société. L'exposition de l'enfant à une langue étrangère dans son milieu familial est, à notre avis, importante, c'est dans ce milieu que la langue en question s'épanouisse le mieux. L'enfant s'enrichit de l'apport linguistique que lui apportent ses parents, mais s'en appauvrit tout autant.

Selon VERONIQUE LEROY [5] les enfants issus de milieux sociaux moins favorisés bénéficient d'un environnement linguistique moins riche, dès lors ils développent des capacités langagières plus faibles.

L'acquisition d'une langue s'effectue essentiellement par un processus d'apprentissage par initiation du modèle linguistique, ce modèle étant le plus fréquemment donné par les parents, plus précisément, ces derniers simplifient inconsciemment leur énoncés verbaux, ce qui permet à l'enfant de s'imprégner d'un modèle linguistique à sa mesure, en d'autres termes le niveau de langue maîtrisé par les parents influence de façon prépondérante l'acquisition de la langue.

Au tout début pour un petit enfant, une langue n'est pas une motivation en soi, mais elle présente très tôt un autre public dans sa conscience, son groupe d'âge, ses camarades d'école et de quartier.

Selon DALILA AREZKI [6], docteur en psychologie, l'école et l'enseignant jouent un rôle capital et essentiel dans ce parcours qui mène l'enfant de sa famille à la société, et c'est dans cette période qu'il faut assurer les fondements des apprentissages. Généralement, c'est vers l'âge de 6ans, alors qu'il est dans la troisième enfance, que le jeune découvre l'univers de la première socialisation en entrant à l'école :

« Pour la première fois l'enfant entre dans un monde nouveau dont les lois sont différentes de celle de la famille, et ou il est l'égal de partenaires du même âge ... »[6]

Parallèlement à la famille, les amis, la rue, et d'autres milieux possibles, l'école participe au processus de formation de l'individu en tant qu'être social. En plus, avec des tâches bien définies, délimitées, un contenu de programme, des méthodes d'apprentissage, l'école reste un champ éducatif au sortir duquel l'individu doit avoir acquis une formation intellectuelle, personnelle ..., et bilingue, car à notre avis c'est dans l'école primaire qu'on fait naître et qu'on développe l'attrait pour les langues étrangères.

TODOROV [6] pense quant à lui, que la maîtrise de la langue conditionne l'entière réussite scolaire, constitue l'intégration sociale, et permet la liberté d'expression et de réflexion.

De plus l'enfant algérien est confronté, dès ses premières heures passées en classe, à un idiome différent de celui auquel il a été habitué jusque là, selon AREZKI [6], la langue maternelle et le caractère sécurisant qui lui est inhérent, dans un espace affectif psychique et culturel, ont disparu avec l'apparition d'une langue étrangère, cette dernière annihile la sienne, et donc celle de ses parents.

Sans oublier que l'apprentissage d'une langue étrangère dans le milieu familial se fait naturellement et spontanément, l'enfant ne se sent pas persécuter par l'enseignant, ou par des notes, et l'image que lui reflètent ses parents qui parlent couramment et « fièrement »¹ la langue cible, lui fait accepter cette dernière.

En d'autres mots, la famille, la société, et les représentations de l'enfant, peuvent amener l'enfant à intérioriser progressivement une échelle de valeurs linguistiques : langue à statut prestigieux, langue que le groupe ou la société méprise ou ignore, langue qu'on possède mais qu'on peut oublier ou l'inverse, la langue qu'on doit apprendre, mais à laquelle on refuse intérieurement de s'identifier.

Selon O'NEIL [7] l'environnement dans lequel nous apprenons peut également avoir beaucoup de points communs, c'est-à-dire que l'école, malgré

¹ Nous utilisons le mot « fière » pour démontrer que « apprendre » la langue du « colonisateur » et l'utiliser quotidiennement et librement, sera un apport bénéfique pour l'enfant, du fait de certaines représentations négatives qui peuvent le bloquer, à son jeune âge, et le complexer lors de son apprentissage

sa diversité, est le cadre institutionnel commun que fréquentent tout les apprenants, elle est le lieu privilégié d'apprentissage pour l'enfant.

Les langues vivantes incarnent une valeur sociale, elles font désormais partie des savoirs considérés par tout le monde comme indispensable à une vie simplement ordinaire.

Il y'a certes, désormais bien des manières d'apprendre une langue étrangère : fréquentation des médias ..., mais l'enseignement scolaire reste la pratique la plus répandue, la plus résultante ¹, cet apprentissage des langues entraîne dans ces conditions, un développement croissant de leur enseignement et l'une des démarches évidentes pour assurer ce développement, qui consiste à abaisser l'âge des débuts de l'enseignement / apprentissage, c'est pourquoi en Algérie on commence désormais l'apprentissage du français à partir de 7 ans.

Après avoir étudié certains éléments externes qui entrent en jeu dans l'acquisition / apprentissage du français par le jeune enfant, nous ne pouvons pas passer sans avoir une ébauche globale de l'institution dans ce domaine qui est l'éducation bilingue au primaire en Algérie.

1.2. Les facteurs institutionnels :

Comme partout dans le monde, que ce soit au Japon, au Canada, en Italie ..., l'Algérie n'a pas échappé aux réformes de l'enseignement et avec elles aux tâtonnements. Mais en Algérie, l'enseignement des langues étrangères n'est pas abordé de la même manière.

La place du français dans l'enseignement en Algérie :

D'après les recherches de P.BLANCHET [8], les textes fondamentaux qui régissent l'enseignement des langues en Algérie sont :

- Les instructions du 23 janvier 1972 et ses textes d'application.

¹ C'est cette manière, en laquelle les usagers ont le plus confiance, malgré les relatives faiblesses des résultats qu'elle obtient, même en Europe.

- La charte nationale et la constitution du 1996.
- Les nouveaux programmes d'avril 2003, et la nouvelle loi d'orientation annoncée.

Un rapide survol laisse apparaître ceci ¹ :

- La période de 1970 / 1980 :

Le choix politique lié à la souveraineté retrouvée et à l'appartenance géographique choisie par le pays, fait de l'arabe classique la langue officielle.

De plus la conception de l'éducation est soutenue par une pédagogie centrée sur les intérêts de la société, exclusivement au détriment de ceux de l'enfant.

- La période 1980 / 1990 :

C'est l'apparition de l'école fondamentale, et d'une nouvelle réforme des études sur le fond et la forme, « Mustapha et Selma » sont venus remplacer « Malika et Zina », et ont trôné dans le système éducatif de l'école fondamentale.

- La période 1990 / 2000 :

Nous assistons à plusieurs tentatives de réformes timides, peu efficaces, en réalité les objectifs fondamentaux restent les mêmes, certains manuels sont tout à fait obsolètes, dépassés, un des textes les plus récents remontent à 1984, les thèmes sont sans intérêts, peu variés, sans rapport avec les attentes, la curiosité, et le niveau des élèves.

- La période 2000 / 2003 :

Les programmes scolaires sont encore ceux des années soixante-dix.

- La période 2004 à nos jours :

¹ www.schoalr.google.com, l'institution scolaire en Algérie

On dépoussière, on invente, on crée

Le système éducatif reflète les aspirations de la nation et traduit ses choix culturels et sociologiques, il s'active dans une dynamique permanent à trouver les formules adéquates pour former les nouvelles générations afin d'en faire des citoyens capables d'assumer pleinement leurs rôles sociaux, économiques et culturels.

La refonte des programmes et l'actualisation de leurs contenus deviennent une nécessité, d'autant plus que la mondialisation impose de nouveaux défis aux sociétés, défis qui ne peuvent être relevés que grâce à une préparation rigoureuse et une éducation efficiente des hommes de demain.

L'éducation de base a une fonction essentielle dans la transmission des connaissances fondamentales et la formation des comportements, elle est également l'espace privilégié de l'apprentissage de la vie en communauté et de l'intégration à la vie en société, par la maîtrise de quelques compétences de bases, qui sont comme suit [9] :

-Maîtriser l'utilisation d'une première langue étrangère :

- Poser des questions et répondre à des questions.
- Dialoguer en cette langue.
- Lire et écrire de manière correcte.

-Connaître une deuxième langue étrangère :

- Pouvoir s'exprimer en cette langue.
- Lire et écrire de courts énoncés.

L'enseignement primaire offre une éducation de base pour tous les apprenants, il leur assure :

-L'apprentissage d'une première langue étrangère :

L'enseignement du français en tant que première langue étrangère, vise dans ce cycle à doter l'apprenant d'un outil de communication et d'expression, lui permettant d'utiliser ses acquisitions langagières dans ses activités scolaires, personnelles et sociales, et d'accéder directement à l'information et au savoir universel.

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune enfant des compétences de communication, pour une interaction à l'oral (écouter / parler), et à l'écrit (lire / écrire), des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. L'apprentissage de cette langue participe à la formation et à l'ouverture sur le monde.

Le programme¹ de première année de français a pour objectif de développer chez le jeune élève de 7 / 8 ans des compétences à l'oral et à l'écrit dans un nombre limité de situations de communications adaptées à un jeune apprenant, apprenti lecteur et apprenti scripteur. À la fin de cette première année de français, l'élève aura développé des compétences, et construit de nouveaux savoirs par reproduction et simulation dans le cadre des activités au sein de la classe qui constitue le contexte d'immersion privilégié, il se sera familiarisé aussi avec la culture à partir de textes courts adaptés à sa sensibilité et à son âge ; et avec l'écriture en (re)produisant quelques phrases à partir de situations signifiantes et diversifiées.

En deuxième année de français, l'élève doit être capable d'écouter, comprendre, lire, dire et écrire des énoncés simples adaptés à des situations de communications données mettant en œuvre des faits de langues fondamentaux.

La troisième et la quatrième année primaire constituent le socle des apprentissages premiers, durant ces deux années consécutives, l'élève construit ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit dans un même continuum.

-Les textes :

Les textes à proposer aux élèves doivent être accessibles et intéressants en rapport avec les préoccupations de cette tranche d'âge, ils doivent traiter de sujets familiers aux jeunes apprenants.

¹ Nous citerons dans ce chapitre que ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère

Le choix portera sur des textes dont les phrases seront des phrases simples, coordonnées, les mots seront familiers, relevant d'un vocabulaire courant, les spécialistes s'accordent à dire qu'un texte de lecture ne doit pas contenir plus de 20 % à 30 % de mots nouveaux, en troisième AP, nous pouvons travailler sur des textes d'une longueur de 150 à 200 mots.

Tous les textes poétiques peuvent être présentés aux élèves, il est important de diversifier les types de poèmes. Les registres de langue et les tons doivent aussi être variés et représentés : le grave, l'humour, le rire, l'insolite, afin de montrer que le poète joue avec le langage, et les mots pour exprimer des émotions.

Certains paramètres joueront toutefois dans le choix de l'enseignant comme : le sens immédiat, la longueur du texte, les difficultés lexicales et syntaxiques, mais surtout les désirs des apprenants, les premiers concernés

*« C'est souvent grâce à sa passion que se produit
L'apprentissage. Il importe que les enseignants exploitent autant
Que possible des textes qui les rejoignent et qu'ils aiment eux-
Mêmes. Ils sauront d'autant mieux les faire découvrir et les faire
Apprécier par leurs élèves. » [3]*

Nous soulignerons aussi le fait qu'il est nécessaire de mettre les élèves en contact avec des écrits variés. En dehors du manuel scolaire, il est souhaitable de proposer à l'élève de regarder et d'explorer divers ouvrages comme des albums, des livres documentaires, des dictionnaires, des mémos, des catalogues, des revues, des imagiers, des albums de bandes dessinées adaptés à leur âge et à leur sensibilité. Il ne s'agit pas de lire tous ces ouvrages, mais d'avoir la possibilité de les feuilleter. Ce contact avec l'écrit contribue à susciter la curiosité de l'élève et à provoquer le plaisir de lire.

Ce contact avec ces supports variés est indispensable dans la vie de l'enfant, surtout des livres de contes, et pourquoi pas des livres de poésies, car dans ces ouvrages la langue est utilisée différemment, elle entre en contact avec la musique, les sons sont rimés et les accents sont accentués.

Le choix de la documentation doit s'adapter au niveau de la langue, et à la maturité de nos élèves, ils peuvent parfois y participer eux même : ce choix constitue déjà un acte de lecture, pense LINDA BOUSDIRA [10],

Enfin, en abordant un texte, il est préférable d'en proposer plusieurs modèles à nos élèves , ce qui leur permettra de repérer les caractéristiques, car un texte poétique n'a pas les mêmes caractéristiques qu'un conte, article de journal, ou une recette...etc.

L'enfant acquiert le français selon ses potentialités propres, mais également en fonction de son environnement linguistique, de son environnement familial. Le langage se transmet au sein des interactions verbales entre l'enfant et ses parents ou son entourage (la grande famille, amis...). En effet, comme nous l'avons déjà précisé, l'acquisition de la langue cible s'effectue essentiellement par un processus d'apprentissage par imitation du modèle linguistique, ce modèle étant le plus fréquemment donné par les parents, qui simplifient involontairement leur langage à leur enfants au début du développement langagier, qui s'atténue progressivement au fil de l'évolution de son langage.

Ce langage se développe dès l'entrée de l'enfant à l'école, ce noyau social ouvert sur un nouveau groupe d'individus, dont les règles sont différentes, et le processus d'apprentissage est moins spécifique à l'oral, commence à s'accroître et s'enrichir de l'écrit, cet apprentissage se formalise en classe, selon des normes et des règles spécifiques à la vie scolaire.

De façon générale, la quantité et la qualité des échanges verbaux déterminent le développement langagier de l'enfant. Dans ce cadre, le niveau de langage maîtrisé par les parents influence de façon prépondérante l'acquisition de la langue étrangère [5] ; et l'école peut être un vecteur de motivation bénéfique dans son acquisition langagière, et inversement.

A ce titre les nouveaux programmes de 2003 / 2004 soulignent l'importance de lire, dire et écrire dans chacun des domaines et champs disciplinaires.

La mise en place du nouveau programme de l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, est en cours de développement depuis 2003. Son ambition est

de permettre, à partir de 2005, l'apprentissage précoce d'une langue étrangère à l'entrée en troisième.

Les programmes de 2003 / 2004, insistent sur la complémentarité de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : lire et écrire sont indissociables et se renforcent mutuellement. De plus, les activités langagières proposées aux élèves, sont quotidiennes. Chaque élève doit pouvoir lire, écrire quotidiennement, à travers les différents domaines d'activité, pendant un temps suffisant.

Tous ces facteurs ne peuvent qu'influencer de près ou de loin, positivement ou négativement, sur l'apprentissage / acquisition du français « langue étrangère », par nos jeunes enfants, en outre, la manipulation du français se fera qu'à partir de l'assimilation des phonèmes, qui servent à dire / lire et écrire

En effet, nous pensons qu'en général les enfants réussissent particulièrement bien dans le domaine des langues étrangères et cela à notre avis grâce surtout aux comptines et petits poèmes, nous aborderons donc dans ce chapitre les spécificités de ces textes poétiques, nous citerons notamment JAKOBSON.

2. La poésie dans l'enseignement du français :

2.1 Introduction :

Comme nous venons de le préciser dans le chapitre précédent, le programme de français de la nouvelle réforme a pour objectif de développer chez le jeune élève de 7/ 8 ans des compétences à l'oral et à l'écrit, dans un nombre limité de situations de communication adaptées à son jeune âge, apprenti lecteur, et apprenti scripteur.

Dans cette perspective, nous nous sommes appuyées dans cette recherche sur la poésie, en tant qu'approche possible parmi d'autres (album, vidéo, théâtre...), pour enseigner le français ; l'apprentissage d'une langue étrangère avec la poésie comme support, nous semble être une démarche efficace à cet enseignement, puisqu'elle permet d'associer la notion de plaisir et l'acte d'apprendre.

2.2 La place de la poésie dans les programmes :

On dit souvent qu'il n'y a pas de plus beau métier ni de plus important pour le pays que le métier d'instituteur , à celui-ci, en effet est confié ce que l'être humain a de plus beau et de plus cher au monde : ses enfants.

Et c'est dans ce cas précisément que le ministère de l'enseignement n'arrête pas de modifier et de peaufiner ses programmes pour le bien et la réussite de chaque apprenant.

Former les adultes du vingtième siècle nécessite la modernisation des programmes de l'école élémentaire, mais le choix des méthodes relève d'abord de l'initiative et la responsabilité des maîtres eux même, ce que nous pouvons confirmer, est que ces programmes et instructions ont un caractère d'obligation pour toutes les écoles et pour tous les maîtres.

Les nouveaux programmes de français du cycle primaire se construisent pour chaque année en compétences à installer à l'oral et à l'écrit ; et ces mêmes programmes mettent l'accent aussi sur la poésie (les comptines), mais que disent-ils sur ce sujet ?

Selon LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT de 5^{ème} année primaire [11], pour l'éducation à la poésie, il faut procéder à un choix de poèmes faciles à dire et à mémoriser, la structure de ces poèmes doit être mise en évidence (un sonnet, un quatrain, ou de la poésie libre...) pour être imiter par les élèves.

Les activités doivent cibler :

- La mémorisation de textes poétiques dont la structure est très marquée (refrain, rime récurrente, sons réguliers...)
- L'expression du plaisir : goûter au beau, à la musicalité des sons, à la richesse des images visuelles.
- La sensibilisation à la création de petits textes poétiques

Les activités sur les textes poétiques, qui s'inscrivent dans une éducation esthétique, doivent en plus de la mémorisation (récitation), proposer des « jeux » sur la langue et des activités de re-création « sur le modèle de... ».

Les moments de lecture ¹de la poésie doivent être diversifiés :

- Lecture plaisir à la fin d'une séance de grammaire ou pour « souffler » entre deux leçons.
- Lecture dédicace en début de séance pour accueillir un événement (journée de l'enfance, saison nouvelle : le printemps).

Les activités de mise en voix d'un poème permettent :

- La maîtrise des différentes intonations (gaie, triste, enjouée, vive...)
- L'exploration et la modulation de la voix (forte, criée, chuchotée, murmurée...)

¹ Il est bon de rappeler que le poème doit être dit avec justesse (et non crié) pendant la récitation.

- La mise en scène du poème (en chœur, répartition des voix).

La mise en voix fait découvrir la fonction de l'intention expressive (la fourmi est moqueuse, la grenouille envieuse, la pluie triste...), elle facilite la mémorisation (totale ou partielle) du poème.

En ce qui concerne l'écriture d'un poème, chaque élève peut écrire d'après une consigne d'écriture ou selon sa fantaisie, exemple :

- Changer la rime.
- Ecrire sur le modèle de ...
- Varier une structure.

Rappelons que ce sont de jeunes enfants qui sont en train d'acquérir une langue purement étrangère pour certains, et dans ce cas la langue leur apparaît au tout début de l'apprentissage sous forme d'instances de communication quotidienne, d'ondes sonores qui sont produites dans un contexte situationnel donné, les données de la langue sont plus au moins préparées par l'apprenant. Ces données parviennent à l'enfant sous forme d'énoncés complets doués de sens qui sont insérés dans un contexte situationnel ; dans le cas qui nous intéresse, le français est cette langue alphabétique dans laquelle les phonèmes sont transcrits par les graphèmes, pour l'apprenant en phase d'initiation, lors de l'apprentissage, nous introduisons conjointement consonnes et voyelles, car ces dernières sont nécessaires à la prononciation des consonnes, et à la fabrication du sens.

Selon les linguistes, chaque langue se distingue des autres par son lexique, sa syntaxe, et sa phonologie, c'est-à-dire par son vocabulaire, sa grammaire et sa musique, la phonologie et la syntaxe, sont les charpentes spécifiques à chacune d'entre elles.

Nous croyons que la poésie enfantine (les comptines) facilite l'apprentissage du français, il nous semble donc intéressant de se pencher sur les aspects rythmiques et mélodiques de cette langue.

Mais juste avant, nous devons d'abord définir cette fonction poétique selon l'incontournable linguiste JAKOBSON.

La fonction poétique est définie par « l'accent mis sur le message » ¹, nous comprenons par poésie une forme littéraire hautement formalisée, reconnue comme telle au sein d'une communauté linguistique et obéissant à des principes de structuration.

La poésie est établie selon JAKOBSON [12] sur le mot, sur la tension organisée entre les mots, c'est le chant, sur les mystères de l'association des idées, et des colorations, entre souvenirs, émotions et désirs, provoqués par les mots, et enfin sur le pouvoir occulte du mot de créer la chose².

En d'autres termes chaque poème se présente avant tout comme un continuum sonore ou une partie importante du message poétique est supportée par une organisation originale de la quantité acoustique des sons.

En fait, tout repose sur la musicalité du poème, c'est ce qui précisément, à notre avis, facilite l'apprentissage du français chez les enfants jeunes, l'enseignant va jouer sur cette base de données pour atteindre son objectif.

En classe, l'enseignant aura tendance à adhérer au découpage en mots ou en syllabes du texte poétique, et à prononcer lentement de façon linéaire en dénaturant le rythme, et l'intonation de la phrase parlée, ce «français » si particulier à la classe n'aurait pas eu cours en dehors, mais de cette façon, l'élève comprend mieux.

Les faits prosodiques de la langue, dont les faits accentuels (nature et place de l'accent), le rythme (répartition d'accents et des pauses), et l'intonation (dont la substance est désignée par le terme de mélodie) Contribuent non seulement à faciliter l'apprentissage, mais aussi à l'améliorer nettement.

Dans ce qui va suivre, nous allons simultanément parler de voyelles, de syllabes, d'accents, de rimes, afin de mieux comprendre les caractéristiques du

¹ www.scholar.google.com, Les fonctions du langage selon Jakobson

² www.scholar.google.com, Les fonctions du langage selon Jakobson

textes poétiques choisis pour les enfants, et quels attraits motivants peuvent-ils avoir dans l'acquisition rapide et facile du français par les enfants.

La langue française est bien une musique dont les variations peuvent être définies du fait du grand nombre de paramètres entrant dans la composition des voyelles et des consonnes (intervient aussi l'influence capitale du rythme et de l'intonation).

En français, le sommet d'une syllabe est constitué par la voyelle, dans la réception du message poétique (des comptines), l'oreille sera essentiellement sensibilisée à la structuration vocalique sous l'accent. Il faudrait préciser que pour le jeune apprenant en phase d'initiation, l'apprentissage du code (syllabe...) est nécessaire à l'expression orale, sans oublier bien sûr l'apprentissage des phonèmes, partie intégrante et primordiale du français en apprentissage.

2.3 La phonologie :

La phonétique du français n'est pas d'abord un art de bien parler, une matière de luxe, les linguistes sont convaincus de la nécessité d'une initiation à cet important chaînon de la communication qu'est la phonétique, pour qui veut fonder l'enseignement sérieux d'une langue.

Mais avant de commencer à étudier ce chapitre, nous devons définir la phonologie, selon PETIT LAROUSSE [13] la phonologie est une :

« *Science qui traite des phonèmes du point de vue de leur fonction dans une langue donnée* », en d'autres termes la phonologie est une science de pointe, c'est la discipline linguistique selon CARTON [14] la mieux élaborée, c'est aussi la face cachée de notre langue.

Et selon DICOS ENCARTA [15], la phonologie est « *une étude des caractères propres aux sons émis par la parole, à leurs combinaisons ou à l'intonation* »

Selon les chercheurs, le divorce entre graphie et phonie s'accroît à mesure que le français évolue, il s'agit en réalité de deux codes, qui ne sont que partiellement interdépendants, de deux sous-ensembles dont ni la structure ni le fonctionnement ne se recouvrent ; le système graphique est à la fois étymologique, morphologique, idéologique, et phonétique, mais sa structure phonique est plus claire.

Dans ce chapitre nous nous concentrerons que sur l'aspect phonique de la langue, parce qu'il se rapproche plus de notre cadre de recherche.

La phonologie se situe au plan de la langue, système linguistique appartenant à un ensemble d'individus, mais plus généralement c'est un « système des systèmes » : syntaxe, phonologie, prosodie, sémantique ; selon les même auteurs, une syllabe ou un accent s'ils sont envisagés en « langue » sont étudiés pour leur fonction : nous ne les voyons pas sur un tracé, (FERDINAND DE SAUSSURE, MARTINET [15]).

Le français a son système intonatif propre, ce qui est important, selon le même auteur, est de distinguer les notions que l'école de HJELMSLEV (linguiste danois) appelle *substance et forme*, ou mieux *fonction*, ainsi on distingue la mélodie qui est une courbe musicale, mesurable et perceptible d'un énoncé, de l'intonation qui est un ensemble de signes au sein d'une langue donnée [15]

L'école dite de Prague des années 30, à la suite d'un courant structuraliste issu d'un célèbre « cours de linguistique générale » de FERDINAND DE SAUSSURE, MARTINET [15] a défini les fondements de l'analyse phonologique pour

« Identifier les éléments phoniques d'une langue et de les classer
Selon leur fonction dans cette langue »

De plus selon le même auteur, la double articulation du langage qui en mettant en jeu que peu d'éléments, permet à la langue d'être un moyen d'expression sans limite, et la phonétique fonctionnelle, que nous appelons généralement phonologie, permet quant à elle de distinguer les sons (la double articulation du langage), parce que cette distinction nous aide à différencier les mots qui n'ont pas le même sens.

Revenons aux nouveaux programmes, selon cette même source, en première année de français (3^{ème} AP), la progression phonologique proposée, comprenait trente phonèmes, l'élève a été exposé à tous les sons de la langue, dans le cadre de l'écoute des textes oraux (comptines...), mais que l'apprentissage de six phonèmes considérés comme difficiles, a délibérément été gardé pour la 2^{ème} AP de français (4^{ème} AP).

L'étude de ces phonèmes permet à l'élève de compléter sa connaissance du système phonologique.

A la progression phonologique du programme de 2^{ème} AP s'ajoute les 6 phonèmes suivants :

<p>[a] : rat, blâme, flamme, bas. [ɑ] : colle, vote, choc. [ø] : feu, vœu, queue [œ] : un, chacun, parfum [ɛ] : agneau, règne, témoigner [y] : suie, pluie, lui</p>
--

Tableau 1. 1 : Les phonèmes

LE PROGRAMME DE 3^{ème} AP [9] note que des phonèmes apparaissent dans la chaîne parlée par le système dit « de liaison », exemple : « les enfants sont à l'école [lezãfãsõtalekɔ] », et que le même mot peut donner lieu à des réalisations phoniques différentes suivant son contexte, exemple : un œuf [œ̃œf], des œufs [dezø].

Il faudrait préciser que l'enfant qui manipule correctement les phonèmes apprendra plus facilement à lire et à écrire, et lorsqu'il sera confronté aux langages écrits le maniement des phonèmes lui sera de plus en plus aisé.

Ceci est un tableau récapitulatif du rapport phonie /graphie [1] :

<p>J'entends un son (noté par un signe phonétique)</p>	<p>Je vois une / plusieurs lettres (l'orthographe)</p>
---	---

<p><u>16 Voyelles :</u></p> <p>[A] { [a] [ɑ]</p> <p>[E] { [e] [ɛ]</p> <p>[O] { [i] [ɔ] [o] [y]</p>	<p>a, à, ha, e, at. as, à é, ée, es, er, ez, ed è, ès, ê, ai, aî, ait, ei, et, e i, ie, í, y, ys, ï o, ô, ôt, au, eau, hau o, oh, u, ü, uë, eu</p>
<p>[Œ] { [u] [ø] [œ] [ə] [ó]</p> <p>[Ē] { [é] [œe] [õ]</p>	<p>ou, oux, où, oû, oût, ous, oup eu, eux, eû, œu, œud, e, eu, œ, œu e an, ant, anc, ang, and, am, en, ent, em, emps, aon in, im, ym, ain, aim, ein, en un, um on, ont, om</p>

<p><u>17 Consonnes :</u></p> <p>[p] p,pp</p> <p>[b] b, bb</p> <p>[t] t, tt, t', th</p> <p>[d] d, d', dd, dh</p> <p>[k] c, cc, cu, ch, q,qu, k, ck</p> <p>[g] g, gu, c</p> <p>[f] f, ff, ph</p> <p>[v] v, w</p> <p>[s] s, ss, c, ç, sc, t</p> <p>[z] s, z, x</p> <p>[ʃ] ch, sh, sch</p> <p>[ʒ] j, j', g, ge</p> <p>[m] m, m', mm</p> <p>[n] n, n', nn, mn</p> <p>[ŋ] gn</p> <p>[l] l, l', ll</p> <p>[r] r, rr, rh</p>	
<p><u>03 semi- voyelles :</u></p> <p>[j] ii, iie, ĩ</p> <p>[w] ou, oi, ou, w</p> <p>[ʏ] ui</p>	

Tableau 1. 2 : La progression phonologique

Ce tableau représente le rapport entre chaque son entendu avec sa lettre graphique ; ce que nous constatons en classe, avec nos jeunes élèves en

première année de français, c'est la confusion de certains sons, surtout à l'oral, comme par exemple entre les sons : [i] et [u] dans le mot : bureau [**bu**ro], alors que certains de ces élèves ont tendance à prononcer [**bi**ro]. C'est ce que nous appelons une erreur à dominante phonologique, elle apparaît durant les premiers stades d'acquisition d'une langue étrangère, c'est-à-dire des erreurs d'ordre oral ; selon LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DE LA 3^{ème} AP [1], il s'agit d'omissions de graphèmes : « *mercedi* » pour « *mercredi* », de confusions de graphèmes « *correspondant* » pour « *correspondant* », d'inversion « *quarte* » pour « *quatre* », ou d'adjonctions « *quarte* » pour « *quatre* ».

La question que se posera alors l'apprenant est « comment prononcer ce que je vois ? », cette démarche repose sur un travail de mise en relation graphème / phonème, selon LE PROGRAMME DE 3^{ème} AP [9], c'est un travail de construction de sens et d'oralisation, qui continuera par le biais de la combinatoire à mettre en place les apprentissages premiers, c'est-à-dire les correspondances graphies / phonies régulières [9], ensuite nous signalerons à l'apprenant quelques correspondances complexes.

En effet, dans les comptines, chaque syllabe est mise en rapport d'équivalence avec toutes les autres syllabes de la même séquence, et nous pouvons comparer une séquence à un vers, ce dernier est définie par GERARD MANKEY HOPKINS [16], qui fut un grand pionnier de la science du langage poétique, comme suit

« *Un discours répétant totalement ou partiellement la même figure phonique* »

Nous pouvons accorder à cette citation la conviction suivante : que c'est grâce à la suite des rimes des vers dans les comptines que les apprenants arrivent à mémoriser de nouveaux sons, et ainsi des mots et des phrases entières.

Pour ce jeune apprenant en phase d'initiation à une langue étrangère, l'apprentissage des phonèmes du français se fait par ordre de difficulté croissante, selon LE PROGRAMME DE 3^{ème} AP [9], la plupart des phonèmes sont présentés par opposition phonologique pour une meilleure discrimination et en fonction de leur maîtrise en langue maternelle et en langue d'enseignement [9].

Nous pensons que l'acquisition de la langue maternelle joue un rôle important dans leur prononciation des lettres étrangères, du fait que certaines lettres arabes n'existent pas en langues française et inversement.

Ces apprenants n'ont pas l'habitude de pratiquer une autre langue que l'arabe dans leur cercle social et familial, comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre de ce travail de recherche, et cela, à notre avis, joue un rôle fondamental dans leur apprentissage d'une autre langue, car la langue maternelle peut, dans certains cas et chez certains élèves seulement, être un « retardateur ».

Ici l'enfant met en relation ses connaissances antérieures de l'arabe, première langue apprise, avec le français, deuxième langue en apprentissage, et cela peut nuire à l'acquisition de la deuxième. Mais l'enseignant devra continuellement, d'une manière subtile, remettre sur les rails dira-t-on, le jeune enfant, pour assurer le bon déroulement de son l'apprentissage. Il tentera, dans l'apprentissage des sons de la langue française, d'intégrer des textes poétiques rythmés et mélodiques, en privilégiant l'éducation de l'écoute.

La rime fait partie du système phonologique de chaque langue, elle est l'un des éléments essentiels, et facilitateurs dans l'acquisition d'une langue cible chez les enfants jeunes.

En effet, la rime ne permet aucune contrainte, son aspect répétitif y convergent structuration rythmique et structuration sonore. MORIER [12] la définit comme une

« *Homophonie (identité des sons) de
la dernière voyelle accentuée du
vers, ainsi que des phonèmes qui
éventuellement la suivent* »

Afin de mieux clarifier la première définition, nous rajouterons une deuxième tirée d'Encarta Junior « *rime, reprise, à la fin d'un vers, d'une série de sons marquant la fin d'une séquence rythmique* » [17]

Et pour un enfant de 9 ans en CE2 la poésie représente « *quelque chose que l'on apprend, qui rime, qui est joli* » [18]; c'est précisément à partir de cette citation que nous devons baser cette partie du travail, la représentation d'un enfant, comprend

deux éléments essentiels : l'apprentissage et la rime, cette dernière est un aspect majeur du texte poétique en classe de langue.

JAKOBSON [16] soulignera en 1949, que la rime ne saurait être uniquement une structure ornementale surajoutée à une structure syntaxique préalable, elle en est tout au contraire le produit. En d'autres termes, la rime, la dernière syllabe du vers, est le lien ou se nouent des relations syntaxiques, sémantiques, métriques, et phonétiques, et c'est dans ce dernier aspect que notre travail se concentre.

Prenons un exemple dans le manuel de 3^{ème} AP : la comptine de MARIE –ODILE TABERLET [19], dans la séquence qui s'intitule *la rentrée des classes*, dans le projet : *confectionner un cahier floral pour illustrer les saisons* :

Quelle heure est- il ?

Il est midi

Qui te l'a dit ?

La petite souris

Où est-elle ?

Dans son hôtel

Et que fait-elle ?

De la dentelle

Dans le manuel de 4^{ème} AP, au début du projet qui s'intitule *réaliser une bande dessinée pour raconter l'histoire d'une plante*, nous relevons la comptine de E.PEROCHON [20] :

Voyages

Si j'avais une bicyclette

J'irais, dès le soleil levant

Par les routes blanches et nettes

J'irais plus vite que le vent

Si j'avais une automobile

Je roulerais au clair matin

Je roulerais de ville en ville

Jusqu'aux murailles de Pékin

*Je voudrais une paire d'ailes
Pour m'envoler au ciel profond
Parmi les vives hirondelles
Qu'on me donne un petit avion*

Les instructions officielles citent les comptines, et en donnent une définition assez précise, mais sa place dans les classes se résume à la mémorisation puis à la récitation, les enseignants se sentent démunis face à ce genre de textes, pour la plupart, ils ne savent pas quelles activités proposées, et comment l'aborder.

Pourtant la pratique poétique en classe englobe à elle seule une interaction entre : dire / lire/ écrire, elle permet, notamment le développement de l'imaginaire et la construction de soi, à notre avis, l'enfant arrive à se représenter la parole en une suite de sons formés à partir d'un répertoire « limité ». Par exemple, pour écrire en dictée le mot « poule », l'enfant devra identifier clairement à l'oral les phonèmes / **p – ou – l** / pour pouvoir les écrire et par exemple ne pas confondre le / **p** / avec le / **b** /, ce qui aurait pu l'amener à écrire « boule ».

Nous parlons aujourd'hui de « *conscience phonologique* », pour mieux entreprendre une bonne acquisition phonétique d'une langue étrangère à l'avenir dans une de nos classes de langue, afin d'être à même de communiquer en français.

Les instructions Officielles suggèrent un travail sur les phonèmes (mise en place systématique des « sonorités » propres au français ; force est de constater que la phonologie n'a cessé de prendre une place de plus en plus importante dans les programmes de l'enseignement du français

« Cette évolution reflète non seulement les préoccupations linguistiques du temps, et les facteurs économiques et politiques du moment, mais elle témoigne aussi de la volonté d'enseigner (...) de façon cohérente et pertinente avec un rééquilibrage

sens / forme en faveur du sens » [21]

Selon cette citation de JACQUEMART [21], nous pouvons parler aujourd'hui « *d'éveil des langues* » [22], ce dernier, doit suivre la modernisation de notre société, par conséquent les langues étrangères n'échappent pas à ce développement.

Apprendre une langue, c'est apprendre un nouveau code qui permet de communiquer, d'être compris et de comprendre dans une autre langue que la langue maternelle. La langue est un outil de communication oral et / ou écrit qui possède un code basé sur quatre points précis : le lexique, la syntaxe, la phonologie / prosodie et le culturel. Il faut donc envisager un travail sur ces quatre points pour pouvoir enseigner une langue étrangère à travers des activités de communication faisant appel à des fonctions langagières, le tout étant organisé dans une progression bien définie avec des objectifs à atteindre à long terme et des évaluations constantes des besoins et des acquis des élèves, permettant de progresser dans l'apprentissage de la langue étrangère.

Dans nos classes de langue, nous avons basé une moitié de cet apprentissage en nous appuyons sur les petits textes poétiques, pour travailler l'acquisition du français avec nos jeunes apprenants de 8 ans, en outre, les spécificités de ces comptines, dont : l'oralité, le ludique, et la poésie rythmée, que nous verrons en détails dans le prochain chapitre, nous ont facilité le travail d'acquisition langagière.

3. La spécificité du texte poétique :

3.1 Introduction :

C'est bien cette nécessité de dépasser les limites de l'assimilation de la langue à un code qui a conduit nombres de chercheurs à définir et classifier *les fonctions du langage*, pour notre part, nous nous arrêterons sur la classification de JAKOBSON pour aborder le chapitre suivant.

3.2 L'aspect poétique :

Comme nous venons de le mentionner auparavant, nous nous baserons sur la classification de JAKOBSON, parce que cette dernière s'établit à partir du schéma de la communication en liant une fonction particulière à chaque instance intervenant dans le procès linguistique [23] ; selon JAKOBSON [16] le langage a plusieurs fonctions [24]

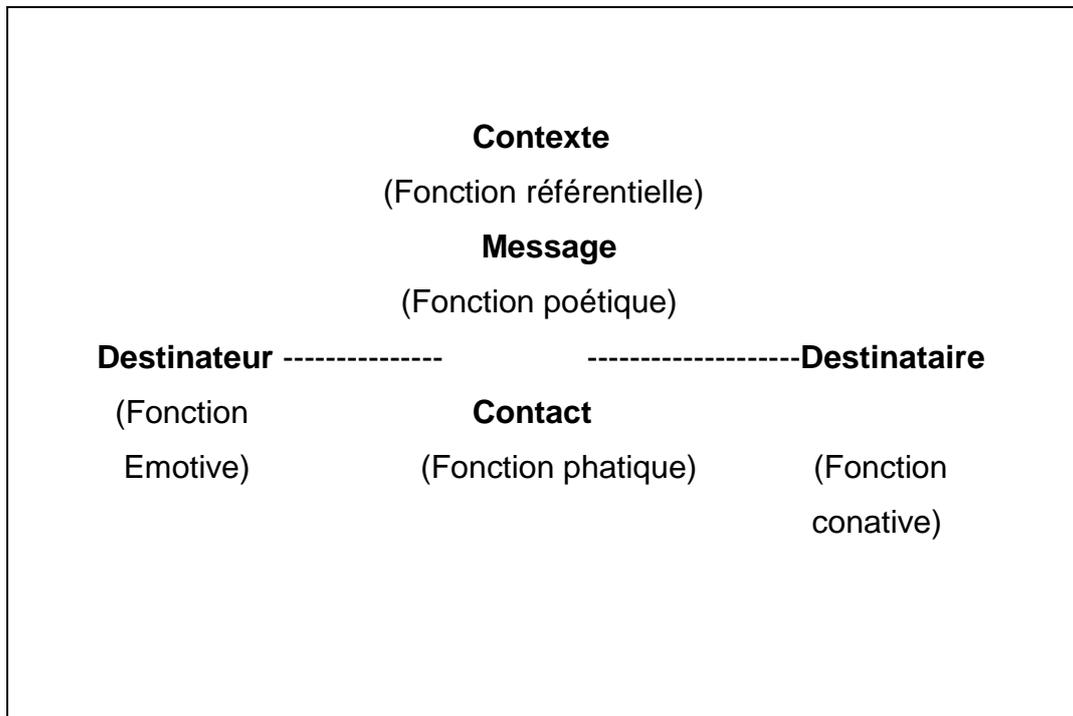


Schéma 1 : Le modèle triadique traditionnel de Bühler

JAKOBSON [16] pense que le langage a plusieurs fonctions, la fonction poétique est située parmi elles, en aménageant et complétant le modèle triadique traditionnel de BUHLER, comme nous l'avons montré dans le tableau ci-dessus.

Les six fonctions du langage de Jakobson sont comme suit :

1- La fonction expressive :

Ou émotive centrée sur le destinataire « elle vise une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle.

2- La fonction conative :

Centrée sur le destinataire, se réalise le plus manifestement dans l'impératif ou le vocatif.

3- La fonction référentielle : (ou dénotative ou cognitive)

Centrée sur le texte, est la plus évidente, par elle le langage tient un discours sur le monde

4-La fonction phatique :

Centrée sur le contact, est celle que remplissent les « messages qui servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne ».

5-La fonction métalinguistique :

Centrée sur le code, est à l'œuvre « chaque fois que le destinataire / et ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code ».

6-La fonction poétique :

Est la « visée du message en tant que tel, l'accent est mis sur le message pour son propre compte »

Nous nous concentrerons sur la fonction poétique, nous l'étudierons uniquement dans le cadre du poème et des comptines, ou elle est dominante, même si comme le souligne JAKOBSON [16], elle est également à l'œuvre dans de nombreux types de discours.

A la différence des autres, la fonction poétique a pour finalité la « situation du message en tant que tel », dans cette optique P.VALLERY [23] expliquait déjà

le langage poétique comme une « *hésitation prolongée entre le son et le sens* », mais JAKOBSON [16] lui va plus loin, et donne une définition linguistique du mécanisme de la fonction poétique « *elle projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison* ».

Selon les auteurs (CHISS, FILLIOLET, MAINGUENEAU [23]), ceci éclaire certains aspects essentiels du texte poétique : l'existence du vers à l'intérieur duquel les syllabes, par définition, deviennent commensurables, du fait de leurs équivalences métriques¹.

Sans oublier que JAKOBSON [16] insiste sur le fait que « la fonction poétique » déborde le domaine poétique et sa fonction déterminante, et dominante

*« La poétique au sens large du mot s'occupe de la fonction
Poétique, non seulement en poésie ou cette fonction a le pas
Sur les autres fonctions du langage, mais aussi en dehors
De la poésie, ou l'une ou l'autre fonctions prime la
Fonction poétique » [12]*

Poétique au sens large du mot s'occupe de la fonction poétique, principalement en poésie, ou cette fonction a le pas sur les autres fonctions du langage, comme nous l'avons d'ores et déjà souligné.

De plus, cette fonction met en évidence le côté palpable des signes, selon JAKOBSON [16] elle est utilisée pour fixer dans la mémoire du destinataire un message prédéterminé dans la structure linguistique, elle joue un rôle d'appoint, quand elle prédomine elle assure la génération linguistique du message, et d'une manière générale la poésie est le lien privilégié de la manifestation de la fonction poétique

La question du langage poétique peut être abordé de bien des façons, dans son rapport à l'expérience, l'inspiration, la conception, d'une part, ou encore dans son rapport à la langue en général et à la prose en particulier.

¹ www.scholar.google.com, les fonctions du langage selon Jakobson

Le langage est la matière première de la poésie, elle donne au lexique tout son éclat

« Ce que le poète crée n'est pas un arrangement de mots, car les mots sont seulement la matière à partir de quoi il fait ces éléments poétiques »¹

Finalement, JAKOBSON n'a cessé de s'intéresser à tous les aspects du langage dans un souci esthétique.

3.3 L'aspect ludique :

En langue étrangère, une conduite est fréquemment constatée chez l'enfant, qui est la répétition de certains mots qui ont une sonorité particulière, rimes ou comptines, « *pour le plaisir* », qui les conduits à une communication avec d'autres locuteurs dans un milieu guidé.

On peut voir dans ces répétitions le signe du plaisir que donne le simple fait de prononcer une rime satisfaisante, cet aspect ludique du langage, le plaisir que le jeune enfant peut avoir à simplement manipuler les sons est très important en langue étrangère.

Selon O'NEIL [7] le jeune enfant accepte d'apprendre des chansons ou des poèmes et d'écouter des histoires dont il ne comprend qu'approximativement le sens, en langue étrangère comme en langue maternelle d'ailleurs, et accepte aussi fort bien l'étrangeté de la langue vivante étrangère, et n'a pas une attitude réductrice à son égard, il prend plaisir à la manipuler.

Plusieurs enseignants estiment qu'il serait plus productif de lier acquisition / et plaisir dans l'apprentissage du français avec les enfants, car selon ASHER [7]

« Il se peut que les enfants réussissent mieux que les adultes dans la compréhension d'une langue étrangère, parce que la nouvelle langue est apprise dans des activités de jeu dans lesquelles les enfants réagissent par des actions » [7]

¹ www.scholar.google.com, les fonctions du langage selon Jakobson

En d'autres termes, le fait de lier activité ludique en langue et acquisition /apprentissage est une aide précieuse à l'appropriation de la langue cible, dans la mesure où les enfants restent actifs.

Ces activités ludiques partent de l'intérêt de l'enfant lui-même pour un objectif spécifique, en bref, l'enseignant doit, à notre avis, essayer de faire en sorte que ces activités comptent le plus pour l'enfant, en rendant les salles de classes et le travail scolaire en langue étrangère aussi intéressant et passionnant que possible.

3.4 L'aspect oral :

Il faut noter tout d'abord que les chercheurs dans le domaine de la phonologie confirment :

*« (...) la faculté apparente avec laquelle les jeunes enfants
Peuvent assimiler une prononciation authentique dans une
Langue étrangère... » [24]*

En fait, tout repose sur la musicalité du poème, c'est ce qui précisément, à notre avis, facilite l'apprentissage du français chez les enfants jeunes, et l'enseignant va jouer sur cette base de données pour atteindre son objectif.

Tous les textes les plus anciens de toutes les civilisations établissent un lien intime entre la musique et le langage poétique, DELLAS et FILLIOLET [24] certifient que c'est sur le plan oral que s'est faite la prise de conscience des possibilités d'exploitation des virtualités « *poétiques de la langue* »

EUSTACHE DESCHAMPS ¹définit à la fin du XIV^{ème} siècle, la poésie comme « *Une musique de bouche, en proférant paroles métrifiées* »

¹ www.scholar.google.com, les textes poétiques et la musique.

A cette époque déjà, la versification et la rime prenaient une importance grandissante, ce qui est tout à fait normale, puisque ce sont désormais les moyens « *d'intégrer la musique dans le langage* » [7]

A son entrée à l'école, l'enfant « *comprend* » ce qu'on lui dit en langue maternelle : la preuve en est, qu'il est à peu près capable d'effectuer des tâches, qu'on lui demande, ou de répondre aux questions qu'on lui pose, il est donc évident que l'enfant « *comprend ce qu'on lui dit* », mais cette situation n'existe pas en langue étrangère en apprentissage précoce.

Pour appuyer nos propos MALMBERG [25], citant l'audiologue J-C LAFON explique :

« La découverte de la structure du message (sonore) se fait en deux stades : reconnaissance d'une image (acoustique), et ensuite interprétation de celle-ci comme étant une forme abstraite, symbolique.... »

Il est bien connu que dans la situation scolaire, certaines difficultés de perceptions ou de reproduction sont assez fréquentes chez les jeunes enfants en apprentissage d'une langue étrangère.

Mais TOMATIS ¹va plus loin, en insistant sur le fait d'apprendre à un enfant de bien entendre, c'est-à-dire que le rôle de l'audition est important dans l'apprentissage verbal, selon ses propres recherches, il ne servait à rien d'apprendre à un enfant qui prononce mal à bien articuler les sons de la langue étrangère, mais qu'il était fondamental de lui apprendre à bien entendre.

Entendre une langue étrangère pour un enfant au tout début de son apprentissage c'est percevoir des sons avec aucune signification, des bribes sonores rythmées, mais au fur et à mesure de son acquisition « étrangère », il apprendra à construire des syllabes avec des consonnes et des voyelles, puis des mots entiers...et ainsi de suite. Avec le temps, il parviendra à lire des textes entiers en repérant chaque son, grâce, à une partie, aux accents employés dans ces mêmes syllabes et ces mêmes mots. Mais les enfants en classe de langue ne

¹ www.scholar.google.com, l'audition chez les enfants en classe de langue

pourront vraisemblablement entendre, puis placer l'accent à sa place appropriée dans la langue française que s'ils ont préalablement appris à entendre l'accent de cette langue et à en reconnaître la place.

Il est important, selon H.HUOT [25], de rendre conscient les facteurs accentuels perceptifs les plus courants, qui sont : l'intensité, la hauteur, la durée ; il peut être intéressant de savoir que la perception de l'accent dépend plus de la hauteur que des autres paramètres ; si l'on veut apprendre aux enfants à reconnaître auditivement la place de l'accent dans un discours normal, et de cette façon apprendre à bien parler, lire, et écrire.

De façon générale, tous les moments de la classe sont propices à l'échange oral et donc à l'amélioration des productions orales des élèves. Néanmoins, pour être en accord avec les attentes des nouveaux programmes, des séances sont réservées exclusivement à l'oral, comme nous l'avons déjà précisé, outre l'acquisition de la langue orale avec ses spécificités liées à la présence des différents interlocuteurs (le dialogue).

Les activités proposées visent à développer l'écoute, à apprendre aux élèves le respect du temps de parole accordé à chacun, à échanger des idées, à s'exprimer librement et spontanément sur divers sujets de la vie de la classe et de la vie quotidienne. Les activités proposées dans le manuel sont multiples et variées, elles sont des pistes pour l'enseignant qui en trouvera d'autres, intéressant davantage ses élèves.

Les Instructions officielles visent à la primauté de l'oral. Il s'agit dans un premier temps d'éduquer l'oreille et de développer l'aptitude à la compréhension orale :

« Cet entraînement bien conduit dans des situations, souvent à caractère ludique [...] ouvre la voie à l'expression orale. » [26]

Ce caractère ludique est apte à générer le plaisir de découvrir et d'apprendre à communiquer

Ce que les enfants cherchent et trouvent en premier dans la poésie est un rythme. Un rythme langagier qui entraîne le plus souvent, comme c'est le cas

dans la comptine, une régularité du corps. Dès la maternelle, le jeune enfant est très sensible à la musicalité des sons et du rythme de la phrase, c'est pourquoi la comptine l'enchanté

« Par une comptine, l'enfant saute à pieds joints par dessus le monde sur une mesure dont on lui enseigne les rudiments. Il jongle délicieusement avec les mots et s'émerveille de son pouvoir. » (Paul Eluard) [27]

Mais, si ces textes conduisent les enfants vers le langage poétique, ils ne constituent pas une forme d'expression à part entière. Certes, la comptine comme la poésie utilise les sons et les rythmes pour créer une mélodie qui lui est propre, mais l'ambition de la poésie est d'une autre nature puisqu'elle met cette musicalité au service d'une pensée et d'une émotion, celle du poète. À l'âge du cours élémentaire, l'enfant est encore ouvert au monde du merveilleux. Il vit dans un univers où tout est possible, où rien n'est invraisemblable. Il est à l'aise avec l'image poétique puisqu'il s'imagine le monde plus qu'il ne le vit. On peut donc supposer qu'il n'aura pas de blocage pour utiliser le matériau "mot" au gré de ses envies, et que les jeux d'écriture poétique et d'expression seront pour lui, si on lui en donne les outils, le moyen d'exprimer cet univers intérieur dont il semble si riche car comme le pense MELIS ANNE MARIE [27]

« Le langage poétique est un langage ludique. Il donne le plaisir de manier les mots, de jouer avec leur forme physique. Les mots ne sont plus utilisés uniquement pour leur utilité mais également pour constituer une musique. »

La plupart des chercheurs s'accordent à penser que les textes poétiques, à eux seuls, arrivent à englober tous les besoins du jeune apprenant : besoin d'apprendre, envie de jeu, et la mélodie, plaisir de l'écoute, c'est-à-dire, que l'enseignant pourra facilement motiver ses élèves, en mélangeant un peu de tout, dans ses séances et activités en classe.

Ainsi, par le choix des textes poétiques utiles à la vie de la classe, et la démarche acheminée par l'enseignant, ce dernier, prendra en considération le type d'élèves, l'effectif général, ainsi que l'environnement géographique de ses apprenants dans son enseignement des langues, qui comme nous l'avons précisé, influence le

jeune enfant dans ses représentations de la langue étrangère, et de ce fait de son acquisition, tout cela sera justifié dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 2 : PRESENTATIONS ET JUSTIFICATIONS :

1. présentation du public :

Introduction :

Il ne faut jamais sous estimer les enfants, nous sommes parfaitement capable psychologiquement, intellectuellement, et affectivement d'apprendre une langue étrangère dès le plus jeune âge, c'est à dire de devenir au moins bilingue, comme le prouve de manière péremptoire les enfants de couples mixtes.

Selon PORCHER [28] la pratique de deux langues en situation n'est nullement hors de portée des petits : ce sont les effets de l'institution scolaire qui, depuis les origines, imposait les débuts de cette apprentissage à un âge relativement tardif.

Il n'en reste pas moins qu'il est impératif de prendre nos enfants pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des enfants, et le jeu en est un constituant fondamental de leur vie.

Pour apprivoiser au mieux cette tentative relativement extraordinaire pour un petit, qu'est l'apprentissage d'une langue étrangère, celui-ci doit être conçu selon une démarche résolument ludique et musical, car jouer avec la langue, c'est pour presque tous les enfants un plaisir, et à travers celui-ci, l'investissement personnel du jeune apprenant s'opère.

Dans ces conditions, la première composante de notre démarche, est l'utilisation de comptines et de poésies, qui seront intégrés dans un spectacle de comptines pour enfant.

L'accent est mis, didactiquement, sur l'initiation à l'expression / compréhension orale, parce que c'est la clé d'entrer, pour l'élève, dans la langue elle-même, dans son utilisation concrète.

Dans cette deuxième partie, nous essayerons de présenter notre objet d'étude, le public choisi ; et justifier notre choix dont l'utilisation de certains manuels d'apprentissage utilisés comme support de travail comportant les textes cibles pour l'acquisition de la langue, et notre choix concernant le spectacle de comptines.

1.2 Pourquoi un spectacle de comptines ?

L'usage d'une langue permet un interlocuteur, c'est-à-dire pour le sujet apprenant, la capacité de s'exprimer, à tenir son rôle dans une situation d'échanges langagiers, il est indispensable de devenir locuteur pour s'approprier véritablement la langue.

D'après HAGEGE [29], les petits sont mieux placés pour remplir ce rôle, psychologiquement, et phonétiquement, dans la mesure où les organes phonatoires, pour peu qu'ils soient adéquatement stimulés, sont beaucoup plus souples et disponibles pour maîtriser les composantes fondamentales d'une langue étrangère : rythmes, prosodies, sonorités, articulations.

Un enfant arrive à donner une autre représentation des mots, surtout ceux d'une langue étrangère, comme les dessins animés ou les histoires des contes, ces derniers poussent les jeunes enfants en pleine phase d'apprentissage d'une langue venue d'ailleurs, à imaginer et à créer. VASSILIS ALEXAKIS [30] pense, dans un entretien, que « *l'imagination joue un rôle fondamental dans l'apprentissage des langues* »

D'après les propos de VASSILIS ALEXAKIS [30], l'école est un monde ennuyeux, un monde qui a toujours manqué d'imagination, et de créativité, tout y est établie selon un certain conformisme aux règles.

Mettre sur pied un spectacle de comptines en français, reste une première chez la majorité des enseignants, à cause de plusieurs contraintes, nous avons voulu laisser principalement la place à l'imagination, et au rêve, notre devise lors de ce projet était « *apprendre en s'amusant* ».

1.3 L'école :

Notre enquête se déroule à l'école primaire de *Samsoum El Seghir*, une petite école dans les hauteurs de la commune de *Baba Hassen*, construite il y'a environs 15ans, dans le quartier de *haouche Oukil*, quartier agricole avec un espace ouvert.

Cette école comporte 12 classes, dont 7 classes incluant le français. Le ministère de l'éducation véhicule ses principes et fondements qui se résument en trois verbes : éduquer, respecter et apprendre.

D'après PAGES MONTANER-LOUSSOUARN ROSALBA [31] des valeurs sont plus que nécessaires dans le développement d'apprenants appelés à devenir des adultes respectes et respectables :

« Apprendre à respecter les règles d'une collectivité est nécessaire surtout pour des élèves qui sont appelés à devenir des adultes responsables dans une société fonctionnant selon des règles précises. »

1.4 Classes :

Notre objet d'étude est la classe de quatrième année qui comprend 10 filles et 15 garçons, facilitant de ce fait moyennement l'enseignement et l'évaluation des élèves. Avec ce groupe d'apprenant la classe se déroule normalement. Car généralement la langue étrangère n'acquière pas beaucoup d'importance par rapport à la langue mère du point de vue horaire d'enseignement.

Néanmoins, nous considérons que si on ne laisse pas la porte ouverte aux découvertes, à l'émerveillement, l'élève ne connaîtra pas l'épanouissement

langagier donc la communication se rompra avant de commencer dont l'acquisition de la langue.

La classe est le lieu privilégié d'immersion pour les activités de langue, pour cela l'enseignant veillera à réunir les conditions minimums de travail avant de l'entamer avec ses jeunes apprenants ; ainsi, il faudra s'assurer que la disposition des tables permet une bonne visibilité du maître et du tableau

L'enseignant invite chaque élève à participer aux débats qui animent la vie de la classe, ainsi qu'aux échanges qui construisent les apprentissages. PAGES MONTANER-LOUSSOUARN ROSALBA [31] considère que l'élève acquiert ainsi un vocabulaire plus riche, plus précis, gage d'une meilleure compréhension de ce qu'il entend ou de ce qu'il lit

*« La bonne qualité des échanges, une bonne communication dans
Un climat agréable, est nécessaire dans toutes les disciplines
Mais surtout en classe de langues vivantes. »*

1.5 Présentation du public :

Nous avons opté pour notre travail de recherche de nous concentrer principalement sur les 3^{ème} AP.

Si nous nous référons aux nouveaux programmes, et comme nous l'avons signalé dans notre introduction, l'apprentissage du français est obligatoire dès la troisième année primaire du cycle des apprentissages élémentaires. Mais nous devons préciser que c'est chez la troisième année primaire¹ que nous avons choisi d'effectuer notre enquête, nous nous sommes intéressées à ce niveau du fait que ce soit nouveau et intéressant de constater l'évolution des enfants à travers l'acquisition précoce du français, et cela grâce aux pratiques poétiques.

De plus leur jeune âge, leur facilite une acquisition aisée et rapide d'une langue étrangère vivante comme le français, à l'aide des comptines et des poèmes, qui à notre avis, les motivent et leur donnent la possibilité de jouer avec les mots et la mélodie, ainsi que la sonorité des sons, tout cela permet à l'enfant d'immobiliser des compétences spécifiques qui facilitent son acquisition précoce.

¹ Nous citerons les 4^{ème} AP, car ils présentent des données majeures susceptibles d'apporter des éclaircissements à notre travail de recherche, de plus, il faudrait préciser que c'est leur deuxième année de français.

Nous parlons d'apprenants, sujets qui participent à l'élaboration du projet d'éducation les concernant, il s'agit d'un public captif, autonomes ; tout l'enseignement est centré sur eux, c'est eux seuls qui apprennent, de même que dans le schéma de communication de JAKOBSON [16], c'est le destinataire, qui fait en dernier ressort, le sens du message, de même ici, c'est l'élève qui est au centre de cette acquisition langagière « étrangère ».

En d'autres termes, toute la finalité du travail scolaire se focalise sur le sujet apprenant, ce dernier est guidé par son enseignant, il prépare le terrain pour que l'enfant ait les meilleures situations pour apprendre.

Nous partageons l'idée de BENDIHA DJAMEL [32] que pour être en harmonie avec un tel profil, l'enseignant doit développer un type particulier de relations éducatives, il sera, selon les termes de JACQUES TARDIF [33] tantôt penseur ou preneur de décisions, tantôt motivateur, modèle, médiateur ou entraîneur

L'apprenant aujourd'hui est actif, avant en classe nous mettions les apprenants dans des situations de communications déjà définies, pour développer leurs compétences de communication, mais maintenant ils participent à la réalisation active de leur apprentissage, d'après DOUHI MOHAMED [34]

*« Pour enseigner une langue, il faut envisager toute une série
D'occasions ou l'apprenant puisse réaliser une action avec les
Autres à finalité collective »*

L'objectif final de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères est de former des citoyens créatifs, actifs, et solidaires, qui respectent l'autre sous toutes ses origines, et sous toutes les couleurs

Le public concerné, 26 enfants d'une classe rurale, dont la connaissance de la poésie se limitait à quelques récitations en langue arabe. Nous étions au mois de janvier et ces élèves n'avaient jusqu'à présent pas été sollicités pour des activités d'ordre poétiques, hormis les activités d'écriture, la copie de mots et de phrases, restaient traditionnelles.

2. Outils de travail :

2.1 Le manuel dans une classe de langue :

Le manuel scolaire de français est un objet si familier qu'il évoque Inévitablement l'enfance, il est présenté de façon aussi accessible que possible, avec des leçons illustrées accompagnées de règles, d'exemples et d'exercices. Il permet d'assimiler une série de connaissances, mais également à faire acquérir des méthodes d'attitudes, voir des habitudes de travail et par extension de vie. Ce matériel pédagogique cherche à motiver, puis à maintenir la motivation des enfants. Dans la grande majorité des ensembles pédagogiques pour enfants, nous trouvons un thème central qui sert de fil conducteur aux différents dialogues et exercices que comporte le matériel, il s'agit bien souvent de la vie quotidienne d'un groupe d'enfants et de leur entourage (amis, camarades...) en tout état de cause, nous pouvons penser que ces ensembles visent à constituer un univers dans lequel ils se retrouvent tout en cherchant à :

- Faire que les enfants adhèrent aux intrigues, s'y reconnaissent et s'identifient, dans une certaine mesure, aux personnages et à ce qu'il leur arrive.
- Varier les contenus pour que l'intérêt soit maintenu.
- Tenir compte de la vie des enfants, en dehors de l'école dans le choix du type de dessin (1), et de personnages dont certains sont réalistes, et d'autres fantaisistes, qui sont là pour maintenir en éveil l'imagination des enfants.

Nous pouvons constater que la plupart des manuels récents et d'autres livres pour enfants tiennent compte, au moins partiellement, des caractéristiques spécifiques du public et du rôle que jouent la fantaisie et l'imagination. Par exemple, le matériel didactique « mon livre de français » de la 3ème AP (comme celui de la 4ème AP d'ailleurs), est un manuel divisé en projet :

Projet 1 : confectionner un cahier floral pour illustrer les saisons.

Projet 2 : réaliser un bestiaire en images pour l'afficher dans la classe.

Projet3 : réaliser un petit manuel d'hygiène pour le présenter à une autre classe

Projet 4 : réaliser des cartes de vœux à l'occasion de la fête de l'enfance pour les offrir.

Projet 5 : réaliser un livret illustré à partir d'une histoire racontée pour célébrer la journée mondiale du livre.

Les deux premiers projets se déploient en quatre séquences, alors que les trois derniers en trois seulement. Chaque séquence s'étale sur quatre pages et s'articule sur des activités variées et complémentaires pour :

- La pratique de l'oral.
- La pratique de l'écriture.
- La pratique de l'évaluation et de l'auto-évaluation.

Tous les projets se terminent par des textes longs, les histoires illustrées :

- Clic clic clac de J. Taylor et I. Inglely, collection « je lis tout seul », O, C, D,L
- La souris et la lune, J.Taylor et I.Inglely, collection O, C, D, L.
- Les quatre jeunes cygnes, J.Taylor et I.Inglely, collection O, C, D, L.
- Wanya de Reinhard Michl et Tild Michels, édition MILAN.
- Caroline l'étourdie, J.Taylor et I.Inglely, collection « je lis tout seul », O, C, D, L

Les projets déroulés : chacun des quatre projets propose un thème général, ils sont constitués de quatre séquences, cette dernière présente des activités organisées en rubriques ¹, à réaliser sur des doubles pages.

- Le lexique : est un prolongement des apprentissages pour en savoir plus.
- Le mémo : un rappel de tous les points de langue étudiés, ils permettent à l'élève de faire ses révisions sans grande difficulté.
- Le tableau de conjugaison : qui regroupe les verbes être et avoir, ainsi qu'un verbe du Premier groupe : chanter, et un verbe irrégulier aller, choisi pour sa fréquence d'emploi.
- Le tableau des matières : il fait ressortir le contenu et le découpage du manuel, il a été réalisé ainsi dans le but d'aider à comprendre la progression du manuel

L'élaboration de chaque double page obéit à la logique de la démarche d'apprentissage retenue, ainsi les textes de lecture et les questions qui les accompagnent sont présentés en vis-à-vis pour une meilleure cohésion.

L'organisation générale du manuel répond aux visées du programme pour être à la fois :

- Un support d'apprentissage et d'approfondissement pour les élèves.
- Un outil de travail pour l'enseignant en lui fournissant un cadre de progression

Mais à côté de ces deux manuels, qui représentent pour l'élève ainsi que pour l'enseignant un outil majeur dans l'apprentissage /acquisition de la langue cible, l'enseignant se base sur d'autres manuels et documents d'accompagnements, qui sont un supplément nécessaire et varié, lesquels permettent à l'enseignant de rester entièrement libre dans ses choix et sa pratique pédagogique.

¹ Les rubriques sont clairement signalées par les logos, les notions à retenir sont mises en valeur dans des encadrés de couleurs.

2.2 Autres ressources :

En plus des manuels scolaires obligatoires, l'enseignant, dans sa classe, est libre de s'appuyer dans sa démarche sur d'autres documents susceptibles d'attirer l'attention des élèves, en leur proposant d'autres textes plus variés, bien que les manuels scolaires sont un réservoir de textes et d'activités ludiques.

Notre choix s'arrête sur deux documents :

Le premier : un livre algérien , qui s'intitule « *livre de lecture* », pour la 3^{ème} AP, mis en œuvre par ABBDELFATEH CHENNI(chargé de projet), CHAFIA ROUAG (institutrice de français), LAHCENE MATTALAH [35y] (inspecteur de français) , édité chez CHIHAB édition, 2005.

Ce manuel est adapté aux exigences du programme officiel de français, sa méthode est conforme aux programmes officiels qui recommandent de mettre l'élève au cœur des apprentissages, les élèves sont mis en situation de recherche à partir de textes oraux puis de textes écrits.

Comme il est précisé dans l'avant propos, ce livre conçu à la fois pour l'élève et pour l'enseignant, il intègre l'apprentissage des langues dans la pédagogie du projet et l'approche par compétences

Cet ouvrage comprend quatre projets :

- Réaliser l'arbre généalogique pour présenter sa famille à la classe.
- Réaliser un album d'animaux pour le présenter en classe.
- Réaliser le profil illustré des goûts et des préférences d'un camarade pour le présenter en classe.
- Réaliser le règlement illustré de la classe pour l'afficher.

Chacun de ces projets se déroulent en trois séquences .Ces dernières comprennent des activités orales et écrites variées et ludiques, et permettent de pratiquer le lire -écrire en se constituant un stock lexical de base.

En feuilletant le livre, nous remarquons à la première page, juste avant le sommaire, une petite comptine, cela nous montre l'importance et la nécessité de l'utilisation des textes poétiques dans les livres pour enfants :

*J'ai cueilli la fleure des champs
 Je l'effeuille dans le vent
 Un pétale pour mon papa
 Qui me soulève dans ses bras
 Un pétale pour ma
 Qui m'endort en me berçant (1)*

Et cela continue tout le long du livre, nous trouvons une comptine rythmée et illustrée à la fin de chaque séquence, qui renvoie dans la plupart des cas au thème général du projet

C'est demain dimanche
 La fête à la tante
 Qui balaie sa chambre
 Avec sa robe blanche
 Elle trouve une orange
 L'épluche et la mange
 Oh !la grosse gourmande [35]

Les thèmes sélectionnés dans ce manuel donnent à découvrir des mondes variés : Le monde des animaux, les saveurs et les goûts, et celui des couleurs, ils sont tous en rapport avec :

- L'environnement quotidien de l'élève.
- Des thèmes déjà familiers.

Cette découverte se fait plus facilement grâce à l'illustration¹, les images ont une fonction explicative indéniable, porteuses d'informations complémentaires aux textes, elles permettent l'anticipation et une meilleure compréhension, de plus

¹ Toutes les illustrations dans ce manuel sont faites par Mansour Ammouri

l'illustration facilite la mémorisation, et par conséquent un précieux auxiliaire pédagogique.

Le deuxième : ouvrage français, s'intitule « *poésies et jeux de langage* » par CHRISTIAN LAMBLIN [36]

Cet ouvrage contient des séquences pédagogiques détaillées pour l'enseignant, ainsi que 30 fiches d'activités à photocopier par l'élève.

Chaque poème est accompagné :

- Un guide pédagogique pour l'enseignant, précisant le déroulement complet de la séance
- D'une fiche élève à produire présentant tous les éléments nécessaires à ce déroulement (texte et / ou illustration).

Le déroulement pédagogique propose pour chacun des poèmes une activité d'art plastique.

L'utilisation de ce livre reste occasionnelle, du fait du niveau d'apprentissage, nous utilisons seulement les poèmes que nous jugeons facile à assimiler, et qui ont un rapport avec le thème de nos projets.

L'objectif final de cet ouvrage est de sensibiliser l'enfant à la création poétique, tout en favorisant la compréhension.

Mais parmi tout ce réservoir de poésies, et de comptines, comment parviennent les enseignants à détecter ou à choisir celles qui sont appropriées ? Sous quels critères se basent-ils pour utiliser un tel poème plutôt qu'un autre dans la classe de langue ?

2.3 Quels textes choisir ?

Le choix d'un texte poétique pour un public jeune qui est de surcroît en phase d'apprentissage / acquisition d'une langue étrangère, est une question primordiale bien avant la question de son exploitation .Et cela ne dépend pas tant du niveau d'apprentissage que des activités que nous prévoyons de proposer au tour de ce texte. Car un même texte, et une même comptine, peuvent être

proposés et utilisés au niveau élémentaire dans une classe de 3^{ème} que dans une classe de 4^{ème} AP¹.

Le choix d'un texte dépend des objectifs que l'enseignant se fixe au tout début de l'année scolaire, et non pas par rapport au contenu, parce qu'il y'a des comptines qui ne veulent rien dire, et qui n'apportent rien à l'élève d'instructif, mais ces comptines sont dans le manuel pour provoquer, ouvrir l'esprit, amuser un enfant quand il apprend une nouvelle langue, et cela à notre avis dépend plus facilement du vocabulaire rythmé, du son musical, et des rimes dansantes.

Ce choix doit résulter d'un arbitrage subtile entre plusieurs contraintes : exigences de l'école certes, mais aussi attentes des lecteurs, qui malgré leur jeune âge ont déjà des centres d'intérêts, des goûts, des profils, et des personnalités

« Le rire mais aussi la réflexion, l'identification aux personnages,
Mais aussi l'ouverture vers d'autres milieux, et d'autres
Cultures, le merveilleux mais aussi le vrai, le suspens et
L'aventure » [37]

La programmation annuelle d'une classe de langue, au niveau des choix des textes, doit prendre en compte le milieu géographique et humain, ainsi que le niveau de langue des élèves concernés, leurs histoires scolaires...etc

Tout au long de ces deux années scolaires, nous faisons en sorte que l'élève évolue dans un monde de comptines, et de poésie, avec une grande liberté, il découvre avec notre aide (les enseignants) des petites histoires drôles, des nouveaux mots rimés, qui lui font dépasser les limites de sa sensibilité, l'ouvrant à un autre monde de communication, sans timidité, sans réserve, et le contact avec les comptines est alors facile et presque naturel.

La poésie enfantine est l'une des premières occasions de contact entre les enfants et ce qui s'apparente à de la littérature, ce contact intervient à un moment

¹ Ce qui ne veut pas dire que n'importe quel texte puisse être proposé au niveau élémentaire

ou l'âge des interssis interdit les analyses¹, mais l'impact peut être très fort, et touche durablement la sensibilité ainsi que l'imagination de l'enfant, et peut développer aussi chez lui une certaine curiosité artistique, et une plus grande liberté d'expression.

Quand nous voyons le plaisir qu'ont les enfants à réciter une comptine, écouter une histoire, partager une aventure, utiliser les nouveaux mots appris dans une courte conversation ..., nous pouvons aisément dire que les manuels répondent aux nouvelles exigences.

L'enseignant quant à lui , au début de l'année scolaire se fixe des objectifs qu'il devra atteindre à la fin du cycle scolaire, pour cela toutes les comptines et les textes poétiques seront utilisés dans cette optique la, en vue de maintenir une certaine conformité entre les objectifs et le programme

L'arrivée du manuel scolaire, nouvel outil pédagogique entre les mains des enseignants, et dans les classes a permis de renforcer l'apprentissage d'une langue étrangère,

Nous sentons à travers ces outils de travail, une véritable mise en œuvre de la part des rédacteurs dont le but premier est celui de faciliter à l'enseignant et à l'apprenant l'émission ainsi que la réception des contenus véhiculés par un discours proprement didactique de la langue.

Les programmes sont conçus pour que toutes les disciplines concourent à l'apprentissage de la langue française. En retour, ces disciplines doivent concourir à améliorer les compétences de lecture, d'écriture et de communication des élèves.

¹ Expression de Mr Renée Léon

3- Le projet didactique : monter un spectacle de comptines :

3.1 Introduction :

Tout enseignement de langue devrait nécessairement commencer par la base, là où nous sommes censées former un citoyen de demain, nous avons aussi voulu pénétrer le monde des enfants, un monde de rêve, de couleurs, et d'innocence, pour les encadrer et les accompagner dans leur cheminement, en leur proposant un enseignement plus souple, et moins lassant.

L'objectif de notre travail de recherche est de découvrir le monde de la poésie, afin d'essayer de faciliter l'enseignement et l'acquisition d'une langue étrangère en l'occurrence la langue française.

C'est à travers la découverte d'un nouvel univers sonore, que les apprenants vont appréhender le français.

Même si le choix du spectacle de comptines comme support didactique sera « imposé » aux apprenants, nous pensons qu'il peut les motiver, car tout ce qui est nouveau suscite la curiosité et nécessairement plus d'attention et d'intérêt.

3.2 Place des comptines dans le spectacle :

Pourquoi mettre les comptines au service de la langue ?

Avant de répondre à cette question, nous devons d'abord définir ce qu'est une comptine.

Les comptines sont pour BAUCOMONT des « *petits poèmes oraux traditionnels, le plus souvent rimés ou assonancés, toujours rythmés ou mélodiques, utilisés communément par les enfants au cours de leur jeux...* »¹.

Dans LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DE 2^{ème} AP [38], nous trouvons une autre définition à peu près dans le même sens « *petits refrains chantés, la comptine est fabriquée avec des mots simples, dont les syllabes sont bien marqués, elle peut être une petite histoire scandée, sur un rythme qui crée une sorte de musicalité* »

¹ www.scholar.google.com, les comptines au service de la langue

Dans cette pédagogie poétique et créative, DALGALIAN [39] pense que les mots ne sont pas des mots sans vie du dictionnaire ou des listes de mots apprises par cœur et par centres d'intérêts, ils ne sont pas là pour produire des énoncés formels, conformes aux manuels et aux programmes, mais ne s'adressant à personne et ne répondent à aucune intention de communiquer

« (...) ici les mots, les énoncés retrouvent leur vraie fonction d'action sur l'autre et d'interaction dans les activités scolaires quotidiennes : jeux, saynètes, éducation physiques...etc., utilité sociale immédiate dans le groupe et plaisir de la chose apprise, parole personnalisée dès le début » [39]

En d'autres termes, l'apprenant, quand il ressent le besoin, construit son propre système d'hypothèses à certains moments de la communication, KRASHEN [40] distingue

« Le processus de saisie de données pendant la communication et la structuration des hypothèses (non conscient – acquisition) du contrôle conscient exercé par l'apprenant sur ses propres productions orales à partir des règles de la grammaire de la langue cible qu'il a pu apprendre »

Les comptines dans cet apprentissage précoce servent à contribuer les premiers savoirs qui préparent les enfants à aborder le français et même d'autres disciplines que la langue

C'est pour l'enfant la perception la plus ou la mieux concrète, et la plus réaliste du plaisir d'apprendre, grâce à toute une série d'activités en langue, il réalise ou crée autre chose : une chanson, une variante, ou la suite d'un conte ou une récitation, en d'autres termes l'enfant agit sur son environnement, la conséquence de cet acte engendre plaisir et motivation pour un apprentissage plus sûr. Enfin, s'investissant dans toutes sortes de réalisations, l'élève et l'enseignant échappent

l'un comme l'autre à l'illusion pédagogique majeure « *qu'une chose apprise serait une chose comprise* », et ceci le confirme DALGALIAN [39]

«La langue vivante devient une langue vécue, dès les Premiers acquis, elle devra s'affirmer comme une langue vécue au delà de l'oral, des jeux, et de communication infantine, lorsqu'on abordera les seuils de l'écrit, puis des savoirs disciplinaires exprimés en cette langue »

Le processus d'apprentissage est ainsi mené jusqu'à son terme, tout acquis est dans cette pédagogie créative assimilé et rendu disponible.

Si l'enfant donne un sens aux comptines et à la langue elle-même, il percevra mieux le plaisir et l'utilité de l'outil langue, lorsque celui-ci est un moyen pour accéder à d'autres contenus et activités

Utiliser les comptines, à notre avis avec tout ce qu'elles représentent comme jeux et comme musiques, pour parler, signifie pour l'enfant avant même de choisir des mots et de produire des énoncés, vouloir agir sur l'autre et interagir avec l'autre pour modifier quelque chose dans la situation ou dans son l'environnement.

Selon le GUIDE DU MAITRE de la 3^{ème} AP [41], aujourd'hui nous en faisons un usage pédagogique, et c'est surtout avec les mots des comptines que l'on joue, en effet, ces petits poèmes très rythmés, sont des supports très intéressants pour de nombreuses activités.

De la même source, à l'oral, les élèves apprennent par ce biais à discriminer auditivement les phonèmes ; les comptines représentent aussi un excellent prétexte à des jeux de prononciation / articulation préparatoires à l'apprentissage de la lecture.

Il existe différents types de comptines, par exemple :

- Des comptines thématique : pages : 25-36-72-89-112-113-137
- Des comptines phoniques : pages : 20-64-65-73-81-92-97-128-133

- Des comptines numérique : pages : 57-89
- Des comptines temporelles : pages : 8-9
- Des comptines musicales : pages : 109-140
- Des comptines linguistiques : pages : 129 (négation), 56-129 (interrogation), 33-136 (le passé), 24-40-129 (impératif).
- Des comptines présentatives : pages : 105.

Elles peuvent être mémorisées et récitées individuellement ou à deux, la comptine est alors présentée sous forme de dialogue, par exemple : pages 56 et 57 dans le manuel scolaire.

Liste des comptines du manuel de 3ème AP [19] :

- Monsieur, bonjour ! Page : 8
- L'été s'en va (je retourne à l'école demain), page : 9
- Les crayon, page : 16
- Quelle heure est-il ? Page : 17
- Soufflez monsieur le vent, page : 24
- L'été s'en va, page : 25
- La petite pomme s'ennuie, page : 32
- J'ai regardé les feuilles rouges, page : 33
- Feuilles d'automne, page : 36
- Saute,saute,sauterelle,page:40
- Dans le pré ,page:41
- La petite pintade, page:48
- J'ai un petit nez qui remue tout le temps,page:49
- L'œuf,page:52
- Que fais-tu poulette?,page:56
- Un,deux,page:57

- Au zoo,page:64
- Six souris bleues,page:65
- C'est demain jeudi,page:68
- Bulles de savon,page:72
- Un jeune escargot,page:73
- Histoire de boutons,page:80
- La mouche tsé tsé, page:81
- Voici un peigne,page:88
- Trois microbes sont sur mon lit,page:89
- C'est la fête à toi,page:92
- A moi,à moi,page:92
- Il faut que j'aïlle à Calcutta ,page:96

Liste des comptines du manuel de 4ème AP [51] :

- On dort : de Helft Claude, Baillot Nathalie (Desclée de Brouwer) 2005, P : 42
- Voyage : de E.Pérochon, P : 76
- Il était ... trois petits sapins : de Carême Maurice la lanterne magique, P : 114
- Mon cerf volant : de Carême Maurice la lanterne magique, P : 150

Ce que nous remarquons dans ces deux manuels de français, est que l'accent est mis dès la première année sur l'emploi varié et abondant des comptines et des textes poétiques pour les tout petits, dans le but d'associer le chant, le plaisir, l'apprentissage, et l'écoute, dans un même ensemble qui est inévitablement, à notre avis, l'utilisation des comptines en classe de langue.

Les comptines et la chanson en musique sont des sollicitations affectives et esthétiques non verbales, bien présentées, elles peuvent générer des résultats fructueux dans l'apprentissage / acquisition du français

« La chanson (...) a aussi une mission de plaisir, de divertissement..., Le français n'est pas uniquement fait pour

travailler, pour faire des exercices. On peut rire, danser, s'amuser avec des chansons... en français. » [42]

En d'autres termes, apprendre le français, c'est s'ouvrir sur le monde, c'est découvrir de nouvelles possibilités, d'expression d'action et d'interactions, c'est aussi faire la fête, c'est découvrir le plaisir d'apprendre...

Pour bien clore ce chapitre, nous devons le finaliser en présentant le spectacle de comptine, qui a été mis en place par nos propres efforts, et réalisé par nos élèves de troisième année primaire.

Le thème général de ce spectacle est « les animaux », un thème relativement apprécié par tous les enfants.

Nous avons essayé de faire participer tous les enfants de la classe, bien que le nombre de personnages était peu nombreux, nous avons opté pour l'idée qu'au lieu que ce soit un animal représenté par un élève, il serait amusant de faire parler un groupe d'enfants de quatre au maximum pour un groupe d'animaux ; les crocodiles par exemple seront joués par un groupe de quatre enfants et ainsi de suite. Tout le monde doit y participer, pour acquérir au mois l'esprit de groupe, et la volonté d'apprendre toujours plus.

Ce spectacle comprend six comptines, avec comme titre « tous les animaux du monde » ; son thème central est l'arche de Noé, nous y avons intégré quatre comptines supplémentaires, qui ne font pas partie de la comptine d'origine, d'après le rôle de chaque animal c'est-à-dire quatre élèves, et une comptine finale qui clôt le spectacle, récitée par tous les enfants réunis.

3.3 Activité ludique : Le spectacle de comptines : *tous les animaux du monde*

Cette activité nous permettra de confirmer l'une de nos hypothèses : la mémorisation du vocabulaire par le chant et la musique, facilite l'acquisition de nouveaux mots.

L'arche de Noé1er couplet

Quand Dieu fit l'univers
 Il y eut sur la terre
 Des millions d'animaux
 Inconnus aujourd'hui
 Mais la plus jolie
 Dans tout ce Paradis
 La plus belle, la plus mignonne
 C'était la Licorne.

Refrain 1

Y'avait des gros crocodiles
 Des affreux reptiles
 Et des jolis moutons blancs
 Des chats, des rats, des éléphants
 Il ne manquait personne
 A part la plus mignonne
 La jolie Licorne.

2ème couplet

Quand Dieu vit les pêcheurs
 Faire leurs premiers péchés
 Il se mit en colère
 Et appela Noé
 "Mon bon vieux Noé,
 Je vais noyer la Terre,
 Construis-moi un grand bateau
 Pour voguer sur l'eau"

Refrain 2

Mets-y des gros crocodiles
 Des affreux reptiles
 Et des jolis moutons blancs
 Des chats, des rats, des éléphants

Il ne manque personne
 A part la plus mignonne
 La jolie Licorne.

3ème couplet

Quand le bateau fut prêt
 A surmonter les flots
 Noé fit monter
 Les animaux deux par deux
 Mais déjà la pluie
 S'était mise à tomber
 Quand il cria :
 "Seigneur,
 J'ai fait de mon mieux".

Refrain 3

J'ai mis des gros crocodiles
 « *Nous partons à la guerre*
Pour combattre les éléphants
Nous agitions notre grand' queue à l'arrière
Comm' si nous étions d'avance triomphant
Des éléphants parurent et sur la terre
Se prépara un combat de géants
Mais près de là, courait une rivière
Les crocodiles s'y jetaient subitement
Et tous remplient d'une crainte salutaire
S'en retournent vers leurs petits enfants
Nos éléphants d'une trompe plus fière
Voulurent alors accompagner ce chant »
 Des affreux reptiles
 Et des jolis moutons blancs

Des chats

« *Nous sommes les chats et nous avons deux ans,*
Mais pour un chat c'est déjà grand.

Nous sommes les chats, et nous nous habillons en noir et blanc

Dans la maison où nous vivons, nous vivons

Les arbres sont trop petits, petits,

Alors nous grimpons aux rideaux.

Dans la maison où nous vivons, nous vivons

Il n'y a jamais de souris, souri

Alors on nous donne à manger

des croquettes et du pâté... »

Des rats¹

« Gens de la ville qui ne dormez guère,

Gens de la ville qui ne dormez pas,

C'est à cause des rats que vous ne dormez guère,

C'est à cause de nous que vous ne dormez pas...

Scélérats,

C'est nous les rats...

Des éléphants²

« C'est nos les éléphants

Nous nous promenons

Tout doucement

Dans la forêt

Il avait sur notre dos

Un petit perroquet

Qui s'appelait Jaquot

Et qui mangeait du gâteau »

Il ne manquait personne

A part la plus mignonne

La jolie Licorne.

Vaucheret³

¹ www.momes.net, Pascalc « Les rats ».

² www.momes.net, Syjalibe « Un éléphant ».

³ www.momes.net, Vaucheret « L'arche de Noé »

Tous les enfants ensemble :*Tous les animaux du monde**Tous les animaux sont nos amis**Du lion à la colombe**Du renard au ouistiti**Essayez d'offrir un verre**Même au milieu du désert**À mon ami le zébu**Il vous dira : moi j'ai bu ¹*

Une autonomie plus grande est laissée aux élèves qui peuvent faire part à travers les situations mises en place, de leur propre créativité, surtout pour certains d'entre eux, du fait de leurs milieux bilingues, ils arrivent à produire des énoncés corrects en français par intuition.

Le but de cet enseignement est que l'enfant acquiert une certaine autonomie dans la langue étrangère. Or il est important que les élèves aient suffisamment d'assurance pour s'aventurer à prendre des risques durant cet apprentissage théâtral du français.

La mise en place de telles d'activités offre la possibilité de faire utiliser la langue en situation dans un jeu de simulation attrayant qui offre à l'enfant un pur moment de plaisir, et le pousse à s'investir dans une situation de communication étrangère.

Ce spectacle, basé sur l'emploi de multiples textes poétiques enfantins, est géré et organisé selon les objectifs et la méthodologie de l'enseignant, il doit suivre son cheminement pédagogique, avec un horaire, un temps à gérer, des activités à mettre en place, ainsi que des compétences et des objectifs à définir préalablement, pour chaque niveau ; et c'est ce que nous allons détailler dans le chapitre qui suit, d'après un exemple du travail des enseignants du primaire.

Juste après notre spectacle de comptines, nous avons proposé aux élèves deux différentes activités, pour vérifier leur degré de compréhension de la langue en question, même si ce spectacle leur a permis l'expression orale, peu

¹ Nous voudrions préciser que ces comptines ont été un peu modifiées pour le besoin du spectacle, et que les références de leurs auteurs ont été relevées avec soin.

spontanée pour certains d'entre eux, il ne leur permet pas forcément la compréhension, car la mémorisation, a joué un rôle fondateur. Mais comment pouvons nous prouver que cette dernière peut faciliter dans un même moment l'expression et la compréhension du français, et cela dans n'importe quelle situation scolaire qui suivra ?

Les activités :

Nous allons imbriquer les deux activités en une seule, pour mieux s'assurer de nos résultats

1. Premières activités :

Nous allons demander aux élèves de rapporter de vieux magazines, journaux, histoires pour enfants qui contiennent des images d'animaux.

Après cela, l'enseignante écrira au tableau tous les noms d'animaux du spectacle, que les enfants eux même citeront oralement, ensuite de les chercher soi-même dans les magazines.

Quand tous les élèves auront terminé leur découpage, nous passerons à l'assemblage des animaux sous forme d'une histoire, de mettre des légendes et former un conte pour enfant, ensuite le présenter en classe.

Deuxième activité :

Pour la deuxième étape, les élèves doivent reproduire l'histoire de « l'arche de Noé » oralement en français, ensuite la traduire en arabe de la façon la plus fidèle possible, afin d'essayer de prouver qu'ils parviennent à s'exprimer en français et qu'ils comprennent ce qu'ils sont en train de dire

En plus de l'exercice d'expression orale en français, les écoliers doivent donc accomplir une double tâche de mémoire : se remémorer l'événement vécu pour le raconter en français et en même temps *mémoriser ce récit en français* pour reprendre ensuite son contenu en langue arabe.

Nous sommes conscientes que cette activité paraisse un peu téméraire pour de jeunes enfants, mais avec l'emploi de la langue arabe, nous pouvons aisément confirmer que la mémorisation ne s'arrête pas juste à la reproduction aux mots à mots d'un contenu, et que cette dernière perd parfois toute spontanéité à l'oral, mais l'introduire dans d'autres situations scolaires peut nous démontrer tout le contraire.

3.4 Le texte poétique :

L'apprentissage des comptines initie les élèves aux sonorités de la langue, il se familiarise avec une langue orale, joyeuse, poétique contenant souvent de l'humour que l'enseignant aidera l'enfant à saisir le sens.

La mémorisation de ces petits textes se fait aisément, et aide progressivement à se doter d'un bagage de sons, de mots, et d'expressions variées ; les enfants aiment le rythme, il faut donc les sensibiliser aux jeux des rimes et des sonorités poétiques.

L'enseignant doit savoir gérer son temps en classe, en diversifiant au maximum les activités appropriées, pour atteindre aisément son objectif de départ.

3.4.1 Le temps / Les activités :

Les nouveaux processus d'acquisition (de la nouvelle réforme) se réalisent dans le cadre du projet, cette pédagogie du projet est une nouvelle façon de travailler et de gérer le temps, l'espace, la classe et les apprentissages.

Les enseignants se donnent pour objectif l'élaboration d'un produit écrit ou oral : écrire un conte, organiser une exposition, ou réaliser un dépliant touristique pour sa ville..., et d'après LE DOCUMENT DE 2^{ème} AP [38]

« Le projet est donc le cadre intégrateur dans lequel les apprentissages prennent tout leur sens »

Le travail de projet permet à l'élève de s'impliquer dans un groupe, c'est d'abord un facteur de socialisation, ils doivent négocier, prendre des décisions, se concerter, et essayer tant bien que mal de réaliser l'objectif final et collectif.

Comme nous l'avons déjà précisé auparavant, le projet se déroule en plusieurs séquences, mais l'enseignant doit être conscient que le produit à réaliser ne doit pas faire perdre de vue les compétences à maîtriser.

La planification du projet est une organisation rigoureuse selon un plan à suivre, l'enseignant doit pouvoir l'adapter à la réalité de sa classe et aux moyens dont il dispose, dont le temps, l'un des facteurs qui joue un rôle important, si il est bien géré, dans l'acquisition du français.

Selon LE GUIDE DU MAITRE de 2^{ème} AP [2], il est recommandé à l'enseignant d'appréhender l'année scolaire par une phase d'imprégnation, afin de créer un climat propice aux apprentissages à venir. Cette période peut s'étaler sur un mois (ou plus), d'après la longueur du projet, à raison de plusieurs séances par semaine.

La conception des nouveaux programmes et leur organisation en unités pédagogiques correspond à une nouvelle vision de la répartition des horaires des activités d'apprentissage

Ces programmes donnent à l'enseignant l'autonomie de planifier et de structurer les activités scolaires et d'exploiter l'horaire imparti à chaque discipline suivant les besoins et le développement des compétences visées.

La gestion du volume horaire doit être caractérisée par de la souplesse (pédagogie du projet), et de la rationalité (gestion rigoureuse du temps), compte tenu des éléments suivants, et nous nous appuyons pour cela sur LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT de la 3^{ème} AP [1]

- La 1^{ère} année de français :

- 3 heures / semaine
- 1 projet : 3 à 4 séquences
- 1 projet : environs un mois
- 1 jour de français / 2
- 3 types d'activités : oral, lecture, écrit
- Des moments d'évaluation

Les activités d'oral, de lecture et d'écrit varieront de 20 à 55 mn en fonction :

- des objectifs à atteindre
- du niveau des élèves
- de l'effectif de la classe

- de la place du projet dans l'année scolaire (1^{er}, 2^{ème}, ou 3^{ème} trimestre).

Par exemple, ceci est un tableau, tiré du DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DE 4^{ème} AP [43] qui représente le déroulement d'un projet de 4 séquences au mois de novembre 2004 :

Samedi 06/11/04	Lundi 08/11/04	Mercredi 10/11/04
<u>Séquence1</u> Oral (...mn) Lecture (...mn)	 Ecrit (.mn) Evaluation (..mn)	<u>Séquence2 :</u> Oral (...mn) Lecture (...mn)
Samedi 13/11/04	Lundi 15/11/04	Mercredi 17/11/04
Lecture (...mn) Ecrit (...mn) Evaluation (..mn)	<u>Séquence3 :</u> Oral (...mn) Lecture (...mn)	Ecrit (...mn) Evaluation (...mn)
Samedi 20/11/04	Lundi 22/11/04	Mercredi 24/11/04
<u>Séquence4 :</u> Oral (...mn) Lecture (...mn)	Lecture (...mn) Ecrit (...mn)	Ecrit (...mn) Pour finaliser le Projet

Tableau 1.3 : Déroulement d'un projet pour le premier niveau de langue

L'enseignant n'est pas obligé de respecter ce déroulement, mais il peut le modifier, en suivant sa propre démarche pédagogique, ainsi que le niveau de sa classe :

- La 2^{ème} année de français :
 - 5 heures par semaine
 - 1 projet : 3 ou 4 séquences
 - 1 projet : environs un mois

- 1 jour de français / 2
- 4 types d'activités : oral, lecture,
- apprentissages linguistiques, production écrite
- Une évaluation intégrée

Les activités varieront de 20 à 55 mn en fonction :

- Des objectifs à atteindre
- Du niveau des élèves
- De l'effectif de la classe
- De la place du projet dans l'année scolaire
(1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Trimestre)

Exemple : déroulement d'un projet de 4 séquences au mois de2006

samedi	lundi	mercredi
<p><u>Séquence1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Oral (...mn) - Lecture (...mn) 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage linguistique (...mn) - Ecrit (...mn) - Evaluation (...mn) 	<p><u>Séquence2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Oral (...mn) - Lecture (...mn) -Apprentissage linguistique (...mn)
Samedi	Lundi	Mercredi
<ul style="list-style-type: none"> - Ecrit (...mn) - Evaluation (...mn) 	<p><u>Séquence3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Oral (...mn) - Lecture (...mn) 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage Linguistique (...mn) - Ecrit (...mn) - Evaluation (...mn)

Samedi	Lundi	Mercredi
<p><u>Séquence4 :</u></p> <p>- Oral (...mn)</p> <p>- Lecture (...mn)</p>	<p>- Lecture (...mn)</p> <p>- Apprentissages linguistiques (...mn)</p>	<p>- Ecrit (...mn)</p> <p>- Finalisation du projet (...mn)</p>

Tableau1. 4 : déroulement d'un projet pour le deuxième niveau de langue

Ce tableau correspond approximativement au programme de 3^{ème} année de français, seules différences résident dans :

- Le projet dure environs 6 à 7 semaines
- Une séquence environs 1 semaine ½ : (7h30 à 8h30)

Les activités varient de la même façon ; mais à ce niveau ci de l'apprentissage nous trouvons 3 points de langue par séquences, et moins de textes poétiques (de comptines) à travailler, car l'objectif final est de savoir s'exprimer, notion normalement acquise à ce stade, et de savoir écrire correctement, en respectant : la grammaire, la syntaxe, l'orthographe, et la conjugaison, c'est-à-dire suivre les normes de la langue cible.

C'est toujours dans le cadre du projet que les apprentissages langagiers à l'oral et à l'écrit seront développés, ce qui permettra à l'enseignant d'installer des activités ludiques et constructives, sur lesquelles se baseront de futur bilingues, et pourront par la suite développés d'autres capacités et compétences.

Les enseignants et même les inspecteurs de l'éducation préconisent le travail de groupe, qui apporte pour l'enfant la possibilité d'échanges humains et de socialisation affective entre les membres du groupe, ainsi que l'entraide ; certaines activités seront menées ainsi, du fait de l'insuffisance de temps de cours de français, la surcharge des classes, et la longueur du programme scolaire ; mais

les autres activités se dérouleront normalement dans le cadre du projet, permettant ainsi l'installation des compétences retenues par le programme.

Comme nous l'avons précisé auparavant, les activités se dérouleront dans le cadre du projet, qui durera environs un mois, les enseignants procéderont d'abord à des activités orales, ainsi l'élève aura l'occasion d'écouter et de pouvoir s'exprimer à chaque cours de langue.

Selon LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT de la 3^{ème} année primaire [1], l'oral sera travaillé à trois niveaux :

- Réception / compréhension
- Produire pour la réalisation des actes de paroles
- Phonétique articulatoire

L'écrit portera quant à lui sur des activités variées d'écriture : copie, dictée, production de phrases, de courts textes.

Il faudrait bien préciser qu'en première année de français, la mise en place des apprentissages se fera dans le cadre d'activités de classe lors de l'expression orale : comptines, récitations, lectures oralisées, histoires racontées..., alors que même en deuxième année de français, il est indispensable que l'enseignant programme, en plus des exercices d'acquisition de structures linguistiques et de vocabulaire, des activités qui permettent aux élèves de s'entraîner à l'expression orale en travaillant la voix et le corps.

Les exercices de créativité, les jeux et le jeu de rôle, sont tous indiqués pour favoriser le passage d'une expression libérée qui se rapproche le plus possible de la communication authentique.

L'observation systématique des élèves en situation d'apprentissage a permis aux chercheurs en science de l'éducation de dégager deux principes de bases :

- Apprendre, ça s'apprend
- Tous les enfants peuvent réussir

Il est donc établi par les théoriciens de l'apprentissage que pour réussir, il convient de suivre un certain cheminement, et celui-ci comprend quatre phases fondamentales, citées dans LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT de la 5^{ème} AP [11] :

- Une phase d'attention :

Point de départ de toutes les autres phases, l'enseignant doit aider ses élèves à être attentifs, en leur donnant par exemple une consigne.

L'enseignant doit, par ailleurs, leur donner le temps nécessaire pour observer, dans le cadre d'une communication nécessaire basée sur des moyens didactiques visuels (texte, image, schéma...), ou sonores (texte oral : comptines, enregistrements...).

- Une phase de compréhension / analyse :

Les nouvelles connaissances sont enregistrées dans l'objectif d'être utilisées à l'avenir, il ne s'agit pas d'un stock passif de connaissances mais un stock actif, que l'enseignant poussera l'élève à utiliser à bon escient, et dans différentes situations scolaires, c'est-à-dire que l'enseignant créera des situations de communication variées pour que l'apprenant réemploie ce qu'il a appris

C'est un moment de réflexion au cours duquel l'apprenant accomplit des tâches complexes d'analyse et de synthèse, il a ainsi à résoudre des situations à problème de plus en plus complexes, en relation avec son niveau d'apprentissage.

- Une phase d'auto-évaluation :

Cette phase fera appel à des stratégies métacognitives, l'élève doit se poser différentes questions pour réguler son apprentissage :

- Ai-je bien lu l'énoncé ?
- Cette opération est-elle utile ?
- Que dois-je faire maintenant ?

Ce cheminement aidera le jeune apprenant à acquérir de bonnes stratégies pour travailler correctement à l'avenir.

La répartition hebdomadaire des activités pendant une séquence est tributaire de l'organisation pédagogique de l'établissement, trois répartitions de l'horaire sont possibles sur trois jours d'enseignement du français :

- Soit : 1h30mn – 2h- 1h30mn
- Soit : 1h30mn – 1h30mn -2h
- Soit : 2h – 1h30mn – 1h30mn

La séquence comportera différentes activités :

➤ Des activités d'expression orale :

- Analyse du support après présentation
- Activités de structuration de l'expression orale
- Traitement de l'information sur un mini projet d'expression / Communication

➤ Des activités de lecture :

- Lecture / compréhension de textes
- Lecture / analyse de textes
- Lecture expressive (à voix haute)

➤ Des activités d'écrit :

- Activités d'écriture dirigée
- Productions d'écrits
- Réalisation du projet d'écriture
- Réécriture remédiasson.

➤ Des activités de langue :

- Activités de vocabulaire
- Activités de grammaire
- Activités de conjugaison
- Activités d'orthographe

➤ Des activités d'évaluation :

- Activités d'auto – évaluation
- Activités de co- évaluation
- Activités d'évaluation critériée

En ce qui concerne notre support de recherche, le texte poétique (les comptines), le déroulement des activités comportera une [11] :

- Lecture magistrale de trois ou quatre poèmes sur le même thème.
- Le poème sera relu par l'enseignant pour le faire apprécier d'avantage par les élèves, en leur demandant après d'identifier le thème.
- L'enseignant s'assure après de la compréhension globale du poème à l'aide d'un questionnaire.
- L'emploi d'un vocabulaire spécifique à la poésie : poésie, strophe, rime....
- Les élèves feront une lecture silencieuse et une lecture oralisée, celle-ci peut être individuelle ou collective pour mettre en voix le poème.
- Le poème sera recopié sur le cahier de poésies.
- Le cahier de poésie peut être divisé en deux parties : l'une pour le travail de copie, de reproduction, d'illustration ; l'autre sera consacré à l'espace libre de l'élève, ou il est appelé à recopier des poésies qu'il a aimé, et apprécié les années précédentes dans son manuel, ou dans d'autres livres.

Les élèves sont libres d'écrire un ou des poèmes, en laissant voguer leur fantaisie et leur imagination, cette pratique en classe développe chez le jeune apprenant, en classe de langue, la créativité, stimuler son imagination, l'ouvrir vers d'autres horizons par la richesse des sonorités et des images visuelles, c'est cette note de culture qui lui permettra d'apprécier plus la langue qu'il apprend, qui cultive en lui sa sensibilité et sa recherche du beau.

Le document qui va suivre, présenté sous forme de tableau, synthétise les différentes compétences en un ensemble de capacités sélectionnées, qui couvrent les quatre aptitudes de la langue :

- Oral / réception
- Oral / production
- Ecrit / réception
- Ecrit / production

Ces derniers se démultiplient en différents objectifs d'apprentissage, qui serviront à contrôler les différentes activités

- **LES CRITERES DE REUSSITE :**

ORAL	Etre capable d'interdire et de donner des conseils pour bien se laver et être propre.
LECTURE	Etre capable d'adapter sa lecture au but recherché.
LANGUE	Etre capable de transcrire les sons <i>V/F- O/OI</i> dans les différentes graphies tout en les identifiant dans des mots, phrases, et énoncés.
ECRITURE	Etre capable de reproduire les sons <i>P/B –O/OI</i> tout en les associant dans des mots, des phrases, et énoncés en respectant les normes d'écriture.

Tableau 1. 5 : Critères de réussites

Cette fiche technique a pour fonction d'aider l'enseignant dans la mise en œuvre du programme de français destiné aux premières années d'apprentissage de la langue.

Il précise les principes méthodologiques du déroulement d'un projet, qui s'inspire par une démarche pédagogique largement définie.

3.4.2 Les compétences ? Les objectifs ?

Aujourd'hui avec les nouveaux programmes scolaires, l'objectif majeur reste la communication, c'est-à-dire l'oral, qui prévalu sur l'écrit, et en 4^{ème} année¹, selon

¹ Alors qu'en 3^{ème} AP les enseignants se concentrent surtout sur l'oral, même le manuel contient plus de comptines et de textes poétiques qu'en 4^{ème} AP, il se spécifie plutôt sur les points de langue comme : la grammaire, la conjugaison, et l'orthographe

DALGALIAN [39] oral et écrit évaluent simultanément pour un apprentissage qualitatif de la langue.

« Dans l'acquisition d'une seconde langue précoce, le Premier seuil représente un socle (un minimum de Maîtrise orale utile), le deuxième seuil un passage Obligatoire (le texte) pour construire le haut de l'édifice (L'abstraction ou la complexité des savoirs exprimés en Cette langue)»

Mais avant de nous attarder dans ce présent chapitre, nous devons donner une définition du mot compétence selon le professeur BOUBEKEUR BENBOUZID [44], ministre de l'Education nationale

« La compétence (...) c'est pouvoir réaliser une tâche Correctement (...) à l'école, on cherche aujourd'hui à développer les compétences de l'élève, pour qu'il puisse agir de manière efficace dans ses études, dans son milieu et plus tard, dans sa vie professionnelle »

La première compétence est la communication, c'est une compétence qui s'acquière et s'exerce essentiellement à l'oral, elle est la base indispensable pour construire la suite de l'édifice « langue », ce qui est le premier seuil de compétence.

Cette compétence est d'autant plus un socle pour la suite qu'elle s'exerce surtout à l'oral et comporte de ce fait une composante psychomotrice (auditive, phonatoire) forte et permanente, dans cette composante psychomotrice l'apprenant n'a pas besoin d'accumuler la quantité (lexicale, grammaticale...), il lui suffit simplement au départ un petit bagage linguistique, mais qualitativement bien choisi par l'enfant.

Utiliser les comptines, avec tout ce qu'elles représentent comme jeux et musique, cela signifie pour l'enfant avant même de choisir des mots et de produire des énoncés, vouloir agir sur l'autre et interagir avec l'autre pour modifier quelque chose dans la situation ou dans l'environnement ici de l'élève.

L'enseignant guide et oriente l'apprenant, selon certains besoins et objectifs, disponibles pour décoller très tôt, en s'appuyant sur les propos de DALGALIAN [39], nous pouvons confirmer ceci

*« Les acquis précoces se transfèrent plus vite et mieux que
Les apprentissages amorcés plus tard, il y'a comme une
Compétence d'acquisition, tapis dans un recoin du
Bilingue, qui n'attend que la première occasion pour
S'exercer »*

Les compétences répondent aux objectifs assignés par les nouveaux programmes, ce tableau ci-dessous résume nos propos :

	Compétences	Objectifs d'apprentissage
Oral Réception / comprendre	-Maîtriser le système phonologique et prosodique du français	-Interpréter le contenu d'un message oral grâce aux différentes intonations -Identifier les variantes d'un même énoncé oral pour pouvoir agir
	Construire le sens d'un message oral	-Identifier la situation de communication -Identifier l'essentiel d'un message oral pour interagir
Oral Production (parler)	Produire un énoncé intelligible pour communiquer	-Restituer un texte mémorisé en respectant le schéma intonatif -Reformuler des propos entendus
	Prendre la parole pour s'exprimer	-Décrire un support imagé en organisant son propos -Exposer oralement un travail réalisé

	Prendre sa place dans un échange pour communiquer	-Réagir dans une situation scolaire pour participer à une discussion sur un sujet donné -Intervenir dans une discussion en respectant les règles
	Lire à voix haute un texte	-Etablir la correspondance graphie / phonie régulière et irrégulière -Connaître le système graphique du français
	Construire le sens d'un texte écrit	-Bâtir des hypothèses de sens à partir d'éléments visibles du texte -Repérer les indices textuels visible
	Acquérir un comportement de lecteur autonome	-Lire différents textes -Adapter sa stratégie de lecture au type d'activités
	Maîtriser la correspondance phonie / graphie	-Faire correspondre à un même phonème le ou les graphèmes correspondants -Respecter les marques orthographiques dans la phrase
Ecrit Production (écrire)	Produire un texte en fonction d'une situation de communication	-Organiser des informations pour assurer la cohésion de son texte -Utiliser les ressources documentaires pour produire
	Présenter un écrit en fonction de la situation de communication	-Utiliser les ressources typographiques -Combiner le texte et l'image pour assurer la complémentarité de l'information

	Maîtriser les niveaux de réécriture pour améliorer son écrit	-Utiliser le brouillon pour améliorer son texte -Réécrire en fonction des observations de l'enseignant
--	--	---

Tableau 1. 6 : Compétences et objectifs d'apprentissage

Ce tableau est un récapitulatif des compétences que doit suivre l'enseignant, pour atteindre les objectifs d'apprentissage opérationnels attendus durant l'année scolaire, nous avons cité toutes les compétences, mais pas tous les objectifs, du fait de leur nombre croissant, nous avons volontairement choisi deux objectifs par compétence, afin de donner une idée précise de ce qui est demandé dans la réforme des nouveaux programmes.

En résumé, les compétences constituent la charpente des programmes, et les objectifs d'apprentissage représentent des repères importants tant pour le travail de l'enseignant que pour l'évaluation de l'élève.

Durant le montage du spectacle de comptine, les jeunes élèves ont appris à travailler grâce aux compétences acquises durant l'année scolaire, ils ont respecté les objectifs et consignes de travail formulés par l'enseignant, mais peut-on dire qu'ils ont aimé le travail effectué en classe autour du spectacle de comptines ?.

3.5 La réaction des élèves :

La didactisation des comptines en langue étrangère, en classe de langue, à notre avis, est le moyen idéal pour motiver l'enfant et faire que ce trop plein d'énergie déborde dans le bon sens, en faisant participer tout le monde à ce spectacle de comptines, nous l'utilisons comme prétexte pour l'expression orale parlée, ainsi que pour apprendre à l'élève à s'exercer sur d'autres compétences linguistiques : un entraînement sur les structures grammaticales, le lexique...etc. Ce qui n'empêche pas que les jeunes enfants se distraient dans un climat scolaire relaxant.

Il est vrai que la langue chantée et jouée n'est pas, d'après ZEDDA PAOLO [45] la "recette miracle" pour parler une langue étrangère, toutefois elle est susceptible d'améliorer les potentialités de chacun.

Ce spectacle de comptines est un vecteur d'émotions, de sensations et de messages, il est, de plus, un moyen d'expression universel, par ailleurs, il permet l'épanouissement de chacun, que ce soit par le biais de productions collectives ou individuelles, ou bien à travers le plaisir ressenti pendant la découverte et l'écoute des poèmes.

Ce spectacle a duré environs une heure, et bien que les élèves étaient un peu mal à l'aise et avaient tendance à rire au début, ils se sont rapidement adaptés et ont réussi à mettre en place une vraie interaction, basée sur l'écoute, le respect, et un intérêt pour la langue et les idées des autres.

Nous avons essayé de les pousser au delà de leur timidités et de leurs limites, car se sont nos propres élèves, avec lesquels nous avons déjà passé une année, et nous savons de quoi ils sont capables, en les incitant à aller plus loin, surtout pour les élèves les plus faibles, tout le monde a pu s'exprimer et réagir.

De manière générale, les élèves manifestaient un réel plaisir durant les séances ou devait se dérouler le spectacle de comptines, plus qu'aux autres séances de français.

Les élèves ont préparé eux même leurs costumes avec du papier en couleur, ils ont fabriqué des chapeaux, des masques d'animaux, chacun d'après son rôle dans le spectacle, nous avons fait, pour cela, un travail de groupes ou nous avons mélangé les élèves, de l'excellent au moins bon, pour que chacun prennent de son camarade, ce qu'il a à offrir, de la patience au courage, à la motivation, tout y était.

Les élèves étaient très attentifs aux moindres détails, de plus, ce que nous avons remarqué, les apprenants faisaient partie du même monde pendant les séances de confection des costumes, mais commencent les séances de répétition du spectacle ou chacun devaient réciter sa comptine, en entrant dans son personnage, l'enfant était intimidé, devant les autres camarades plus que devant

l'enseignant. Nous pensons que le fait de répéter à chaque fois les phrases était un signe de timidité, ce besoin apparaît chez presque tous nos élèves.

En revanche, nous rejoignons la théorie de HOLTZER [4], dans sa pratique en Guinée, elle a confirmé ce qui suit : les productions diffèrent par l'importance des stratégies de mémorisation employées.

Chez certaines filles par exemple, la mémorisation musicale était plus fluide que chez certains garçons. Or, les filles ont des moyens d'expression plus riches que leurs camarades masculins : leur répertoire verbal est plus fourni, les structures sont plus variées et l'élocution est plus facile. Notamment, les temps de recherche mentale sont moins longs, la voix est plus affirmée et l'articulation plus précise. On pourrait donc en conclure que la mémorisation musicale contribue à développer les capacités d'expression en français.

La mémorisation est l'une de nos hypothèses de départ, il s'agit d'impliquer la mémoire auditive en classe de langue avec nos jeunes apprenants, dans la chaîne parlée, en posant comme repère : la musique.

En d'autres termes, les comptines employées dans ce spectacle, et pour les intérêts de notre travail de recherche, sont dites de façon *musicalement mémorisable*.

Nous pouvons personnellement assurer que cela a très bien fonctionné avec les enfants, qui ont eu, tout le temps l'impression de jouer, le lieu *classe* est devenu pour quelques heures un lieu de création, un lieu d'amusement.

Au fur et à mesure des répétitions, nos jeunes apprentis acteurs bilingues arrivaient à enchaîner leurs rôles, sans presque aucune timidité pour certains, apprenant de nouvelles structures langagières, en prenant plaisir à assumer leur personnages, avec des plaisanteries,

Cette expérience montre, à notre avis, que nous devons pousser un enfant hors de ses limites.

Pour conclure, BESSE et PORQUIER, citent une remarque de DANIELLE BAILLY [40]

« *La prise de conscience par l'apprenant (guidé par l'enseignant) de ses propres intuitions sur le système de la langue étrangère facilite l'acquisition* »

Encore une raison pour faire échanger les élèves en classe de langue. Cet échange s'est basé, au tout début sur la mémorisation auditive, l'enseignante s'est mise à réciter les comptines aux élèves, et ces derniers ont fini par réciter presque toute la totalité du spectacle de comptines, ensuite avec le temps, sur la compréhension du texte poétique lui-même.

Le sens que l'enfant attribue aux compétences à apprendre n'est pas sans influence sur l'accès à l'acquisition. Les représentations qu'ont les enfants de l'oral¹, c'est-à-dire la compréhension de sa nature, de sa fonction, de la manière dont il est utilisé, jouent un rôle dans leur apprentissage. Les enfants de milieux sociaux moins favorisés ont généralement moins de contact avec l'oral. Ils grandissent dans un milieu où ce moyen de communication est peu valorisé, étant peu utilisé comme source d'information et de loisir. C'est généralement dans ces milieux que l'éveil aux langues étrangères sommeille. Au niveau du suivi éducatif, les parents de ces milieux développent peu d'activités d'accompagnement autour de cette langue en question.

Au cours de nos observations, nous avons pu cependant observé des pratiques de classe où les apprentissages langagiers sont cloisonnés et limités à un créneau horaire sur un emploi du temps.

Tout ceci conduit l'élève à donner peu de sens à la langue, aux activités qui lui sont proposées et à y trouver peu d'intérêt : Quelle utilité peut-on en tirer ? A quoi cela peut-il bien nous servir ? A quoi bon apprendre quelque chose que l'enseignante semble m'imposer ?

Cette absence de signification conduit l'élève à s'impliquer partiellement dans la tâche qui lui est proposée, et à en tirer un faible profit. Il n'est pas rare d'observer des élèves faire tout autre chose que ce qui est demandé, sous prétexte qu'ils n'ont pas envie de réaliser ce travail. Un manque de motivation pour ces activités langagières est évident.

¹ Précisons que le mot « oral » dans ce contexte renvoie à l'expression orale en langue étrangère, qui est le français.

Pour autant, les enfants, dès leur plus jeune âge, recherchent la communication et sont motivés par l'action et la manipulation. Il convient donc de s'interroger sur les moyens dont nous disposons, en tant qu'enseignant, pour donner du sens aux apprentissages ; et notamment aux apprentissages langagiers.

Pour cela, il apparaît évident que les élèves doivent être placés dans des situations porteuses de sens pour eux, et qui prennent compte de leurs vécus, de leurs centres d'intérêts.

Pour conclure, le discours en français chez les jeunes apprenants se caractérise par un très grand nombre de reprises : les élèves reprennent souvent une séquence déjà dite, ou bien directement après la première lancée verbale (parfois plusieurs fois) ou bien plus loin dans la suite du discours. Ces reprises sont liées à plusieurs facteurs, tels que :

- les limites du répertoire verbal des élèves en français
- la contrainte de mémorisation du récit en français

Travailler sur ce spectacle de comptines avec les enfants, nous a semblé très fructueux.

CHAPITRE 4 : RECUEIL DES DONNEES : CONSTITUTION DU CORPUS

1.1 Introduction :

Notre protocole de recherche s'appuie sur deux éléments :

Le premier : un questionnaire réservé aux enseignants et aux Inspecteurs.

Le deuxième : un questionnaire réservé aux enfants, qui ont participé au spectacle de comptines.

1.2 Le choix du questionnaire écrit aux enseignants et inspecteurs :

Notre enquête a été menée au moyen d'un questionnaire écrit, qui nous sert à donner un aperçu sur le travail des enseignants, c'est-à-dire de ceux qui sont les premiers sur le terrain.

Ce questionnaire nous a semblé approprié pour essayer de comprendre la nouvelle méthodologie des enseignants de la 3^{ème} et de la 4^{ème} AP, en ce qui concerne leurs avis sur les nouveaux manuels, ainsi que leur travail avec les comptines en classe, la musique, et les sons de la langue.

1.2.1 Composition du questionnaire :

Ce questionnaire comporte huit questions qui englobent le thème général de notre travail de recherche :

Questions : (1- 2)

D'ordre général, proposent au corps éducatif (enseignants et inspecteurs) de donner leur avis sur la méthodologie, et sur l'approche qu'ils ont en classe avec

les moments réservés à l'oral et à l'écrit dans leur approche des comptines, et des autres aspects de l'apprentissage de la langue cible.

Questions : (3- 4- 5)

Se concentrent sur le texte poétique et la mélodie qui sert de fil conducteur et d'enchaînement à la mémorisation de ces courts textes par les jeunes enfants.

Questions : (6- 7)

Visent à soulever les problèmes de prononciation, et déterminer les erreurs phonétiques des apprenants quant à leur acquisition des sons de la langue étrangère, et ceux qui posent des difficultés, et ainsi pouvoir les corriger, de plus grâce à la question 7, nous verrons quelles sont les différentes manières qu'ont les enseignants à corriger un enfant lors de son apprentissage.

Question : (8)

Est une question ouverte à tous ceux qui sont interrogés, sur l'enseignement du français en général, et la nouvelle réforme en particulier.

1.2.2 Le choix des questions de l'entretien avec les jeunes enfants :

Avant d'aller plus loin nous devons rappeler que ce questionnaire a été mis sur place juste après le spectacle de comptines, pour relever les impressions des apprenants quant à leur interprétation. De plus, nous avons choisi d'enregistrer l'entrevue avec les enfants, ensuite la transcrire, pour garder une trace écrite.

Nous avons aussi opté pour réaliser ce questionnaire de nous baser sur un travail de groupes ¹, les mêmes questions sont posées à tous les groupes.

¹ En vue du nombre conséquent d'élèves, et du temps imparti du français par les programmes dans les écoles primaires, le travail de groupe nous paraissait adéquat, et plus facile à gérer qu'un questionnaire individuel.

La remarque que nous pouvons ajouter, est que les élèves, bien qu'ils ont fait certains progrès en langue étrangère, utilisaient toujours leur langue maternelle, c'est-à-dire l'arabe, de manière fréquente, pour la majorité en tout cas.

Nous supposons quand même que se soit une réussite, ces même enfants il y a quelques mois, n'avaient, pour la plupart, jamais entendu une autre langue que l'arabe dans leur entourage proche, et ceci nous désole de le dire mais cela est viable pour une trop grande majorité, bien entendu il faut prendre en considération certains facteurs (cela a été précisé dans le premier chapitre de ce travail de recherche), mais sur quels critères devrions nous nous baser pour effectuer notre enquête ?

1.3 Niveau des élèves :

Tout d'abord, nous avons tenu compte du niveau et l'âge des élèves, ainsi que de leurs acquis, il s'agit de classes de 3^{ème} et de 4^{ème} AP, à bon effectif, (25 élèves), qui entamait leur 2^{ème} année d'apprentissage.

Les élèves ont l'habitude de travailler sur les manuels scolaires, avec des projets et des thèmes variés, (selon les événements du calendrier), avec un grand échantillon d'activités. Au niveau de leur acquisition, ils savaient saluer, parler, s'exprimer dans des instances diverses de la vie quotidienne, ils avaient donc, pour la plupart, un niveau assez avancé en français langue étrangère¹.

1.3.1 Critères linguistiques :

Le manuel comporte un lexique assez varié et élaboré, notamment celui des animaux, des saisons, d'autant plus qu'il contient énormément d'images et de couleurs, qui viennent appuyer les textes, facilitant ainsi la compréhension.

1.3.2 Critères psychologiques :

Les textes qui sont choisis permettent tout d'abord de mettre en place le thème du projet, ensuite l'élève pourra, en cas de besoin, y puiser ou s'y référer,

¹ Pour ceux qui étaient en deuxième année d'apprentissage de français.

issus du patrimoine culturel et universel, ils portent des valeurs sûres, telles que la politesse, l'amitié, et la solidarité.

Les comptines suscitent la curiosité de l'enfant grâce aux refrains simples, qui s'alternent avec un couplet que l'on peut se contenter d'écouter.

Le choix des textes passe par une phase de négociation avec les élèves, adaptés à leurs envies, et leurs besoins.

1.4 Transcription des entretiens enregistrés avec les enfants :

L'exercice demandé aux élèves de 3^{ème} AP est pénible. De plus, les contraintes plus défavorables qu'agréables dans le cadre de l'enregistrement créent un contexte d'intimidation d'un côté et d'investissement langagier de l'autre, augmentant ainsi la difficulté de l'expression orale qui se présentera donc soit sous forme de pénurie ou de surplus des acquis langagiers¹.

De façon générale, l'attitude des élèves traduit un malaise face à l'enregistrement aussi bien audio que vidéo, et beaucoup redoutent le moment où ils doivent prendre la parole pour s'exprimer.

Premier groupe :

MS : je vais vous poser des questions sur ce qu'on a fait, sur le spectacle de comptines, par exemple : avez-vous aimé ce spectacle ?

ENF 1 : *oui maîtresse* (rire)

ENF 2 : *oui*, (rire)

ENF 3 : *oui*

ENF4 : xxxx

¹ En français particulièrement, mais aussi en la langue maternelle

ENF5 : *oui maîtresse* عجبتنا بزاف

ENF6 : *beaucoup,*

Ms : pourquoi ?

Est-ce que les jeux de rôles vous ont plu ?

Ms : est-ce que tu es un crocodile ? Ou un rat ?

ENF1 : *un crocodile*

ENF2: *un rat (rire)*

Ms : est-ce que vous avez aimé vos rôles ?

Ms : est-ce que vous avez aimé les comptines ?

ENF3: *oui, c'est les chansons*

Ms : à part les chansons, pourquoi avez-vous aimé les comptines ?

ENF4: *c'est marrant*

Ms : donnez moi un mot qui vous fait rappelez ce mot

ENF5 : *livre, le mot lecture*

Ms : quel est le mot qui vous vient à l'esprit ?

ENF1 : *enfant et imagination*

Deuxième groupe :

MS : est-ce que vous avez aimé le spectacle de comptines ?

ENF1 : (rire) *dialogue, costume*

ENF2 : (rire) *j'aime le théâtre*

ENF3: عجبوني الادوار

ENF4 : (rire) عجبني كي كن نغنيو

MS : et quoi d'autres ? (Un signe avec la main)

ENF5 : pas de réponse.

Troisième groupe :

Ms : avez-vous aimé ce qu'on a fait ?

Enf : *oui, les costumes,*

Ms : les comptines عجبوكم?

Enf : *oui (rire),*

Ms : quel est le mot qui vous vient à l'esprit en entendant le mot « comptines » ?

Enf : *liberté, animaux, oiseau.*

Quatrième groupe :

Ms : avez-vous aimé ce qu'on a fait ?

Enf : *moi j'étais un chat, oui*

Ms : qu'est-ce que vous avez appris ?

Enf : *maîtresse, le dialogue, la lecture, les comptines.*

Ms : si je vous dis le mot comptine à quoi cela vous fait-il penser ?

Enf : *les chansons* (rire)

Ms : est-ce que avec les comptines c'est plus facile d'apprendre français ?

Enf : *maîtresse c'est plus amusant.*

Ce que nous remarquons de prime abord, c'est l'intimidation des jeunes élèves à la vue du poste radio, avec lequel nous avons eu certaines difficultés à enregistrer.

Nous avons séparé la classe en différents groupes de 6, selon leur rangée de table. Les élèves sont passés un à un, nous leur avons posé approximativement les mêmes questions, d'après la situation de communication qui s'était établie durant l'enregistrement. Afin de vraiment constater l'évolution ou la staticité de certains, les apprenants n'ont reçu qu'une seule consigne :

« parlez le plus librement possible dans le cadre du thème »

L'emploi du vocabulaire spécifique au thème du spectacle par les enfants est l'une des premières remarques positives. Deuxièmement, leur emploi très restreint de la langue arabe classique ou dialectale.

Mais plus précisément, nous avons utilisé nous même la langue arabe dialectale, du fait de l'atmosphère intimidante qui régnait au sein de chaque groupe.

Les premiers apprenants semblaient plus timides que ceux qui passaient en dernier. Nous constatons qu'ils riaient soit avant de répondre, soit après avoir répondu.

Les élèves étaient libres de parler dans la langue ou ils se sentaient à l'aise, pour bien évaluer leur utilisation de la langue étrangère :

Premier groupe : ce que nous notons :

- L'emploi exclusif du français.
- Aucun élève n'a eu recours à la langue arabe

- Les réponses étaient fermées, c'est-à-dire, que les élèves répondaient par un oui ou par un non, aucun d'entre eux n'a développé ses réponses
- Ils avaient conscience du sens du thème du spectacle, ils avaient utilisé des termes spécifiques.
- Les apprenants connaissaient leurs rôles, la musique du thème, et le rôle de leurs camarades.

Deuxième groupe : ce que nous notons :

- Notre difficulté à les faire parler devant leurs camarades, et devant le poste radio.
- Comme les élèves n'arrivaient pas à s'exprimer librement, nous étions obligées d'avoir recours à la langue arabe, parce que ils semblaient ne pas comprendre les questions, et mettaient un temps de réflexion assez long.
- Comme le premier groupe, ces élèves avaient très bien compris notre projet théâtral.
- Même cas pour les autres élèves, ils répondaient par oui, ou par non.
- Aucun élève n'a employé de phrase complète.

Troisième groupe : ce que nous notons :

- L'emploi régulier de réponses fermées.
- L'emploi partiel des deux langues : L1 et L2
- La timidité a empêché que les élèves de se concentrent sur les questions.
- Nous étions obligé de répéter certaines de nos questions en arabe.

Quatrième groupe : ce que nous notons :

- Parmi tous les groupes, celui-ci a réussi au moins à donner des phrases à peu près complètes.
- Nous n'avons pas eu besoin d'utiliser l'arabe
- Les élèves répondaient aux questions qui n'étaient pas encore posées, car ils les avaient entendu chez les autres groupes, et ils s'attendaient à avoir les même.
- Les réponses étaient moins courtes et plus spontanées

Afin de mieux nous rendre compte des résultats de nos élèves, ainsi que de nos remarques, nous avons établi deux graphiques du tableau synthèse :

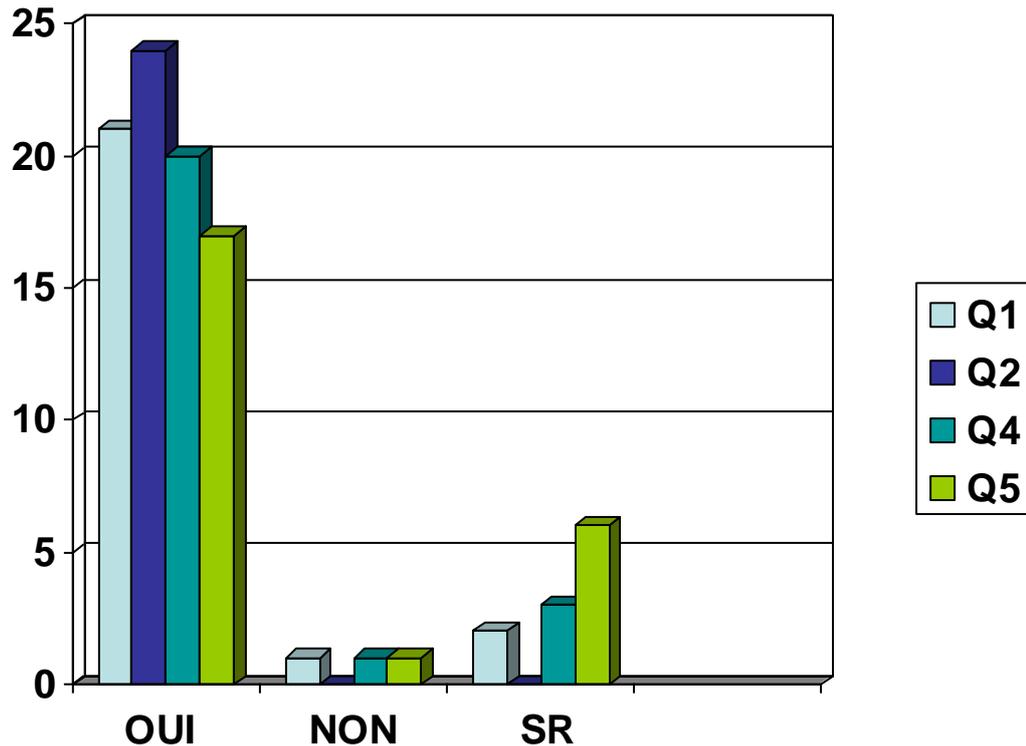
- Le premier est un tableau récapitulatif en chiffres du nombre d'élèves interrogés dans l'entretien semi directive.
- Le deuxième est une synthèse graphique en chiffres des réponses de l'entretien.

Les questions	Premier groupe (6 élèves)			Deuxième groupe (6 élèves)			Troisième groupe (6 élèves)			Quatrième groupe (6 élèves)		
	O	N	SR	O	N	SR	O	N	SR	O	N	SR
01	5	0	1	4	1	1	6	0	0	6	0	0
02	6	0	0	6	0	0	6	0	0	6	0	0
04	4	0	2	5	1	0	5	0	1	6	0	0
05	4	0	2	4	0	2	3	1	2	6	0	0

Tableau 1.9 : Synthèse en chiffre des réponses de l'entretien avec les élèves

Nous avons tenté dans ce tableau de classer les élèves par rapport à leurs réponses en groupe de : **oui** / **non** / **sans réponse**.

Ensuite nous avons établi le graphique qui lui correspond



**Graphique 1.4 : Le taux de réponses des élèves à l'entretien
Enregistré**

Ce graphique semble répondre à notre problématique de départ, d'après les réponses des enfants nous constatons :

Première question : *Est –ce que vous avez aimé les comptines ?*

Vingt et un élèves de la classe ont apprécié voir aimé le spectacle de comptine, d'après leur réponses et leur attitudes durant l'entretien ils ont pris beaucoup de plaisir à le réaliser, ce qui nous prouve encore une fois qu'un jeune apprenant qui de surcroît apprend précocement une langue étrangère effectue favorablement son apprentissage scolaire quand il est motivé par son enseignement.

Seulement dans ce groupe nous avons un seul apprenant dans toute la classe qui a répondu négativement à ce spectacle de comptine parce que nous n'avons pas pu tenir compte de ses réclamations en ce qui concerne son rôle,

Un autre n'a pas donné de réponse, même après lui avoir posé la question en arabe, nous supposons que cet élève était trop timide pour répondre, même après plusieurs tentatives.

Troisième question : *Est-ce que vous avez aimé le spectacle de comptines ?*

Si nous nous basons sur toutes les réponses positives des élèves, alors nous pouvons assurer que nous avons réussi quelque chose avec eux durant les séances de classe en choisissant ce projet.

Avant d'analyser la quatrième réponse, nous précisons que la troisième ne fait pas partie du tableau et des graphiques c'est une question où les élèves ne doivent pas répondre par oui ou par non, mais plutôt développer leur réponses.

Quatrième question : *est-ce que vous avez aimé vos rôles ?*

Pour celle-ci, les avis étaient un peu partagés, vingt d'entre les apprenants ont aimé leur rôle, et de fait leur costumes, un seulement a répondu non, et trois élèves n'ont pas donné de réponses, nous supposons que la timidité les a empêché de répondre, ou qu'ils n'ont pas compris la question, ou pour certains l'attitude de leur camarades, leur enthousiasme les a bloqué, parce que cela s'est déjà produit avant pour d'autres activités, et ils avaient la même réaction.

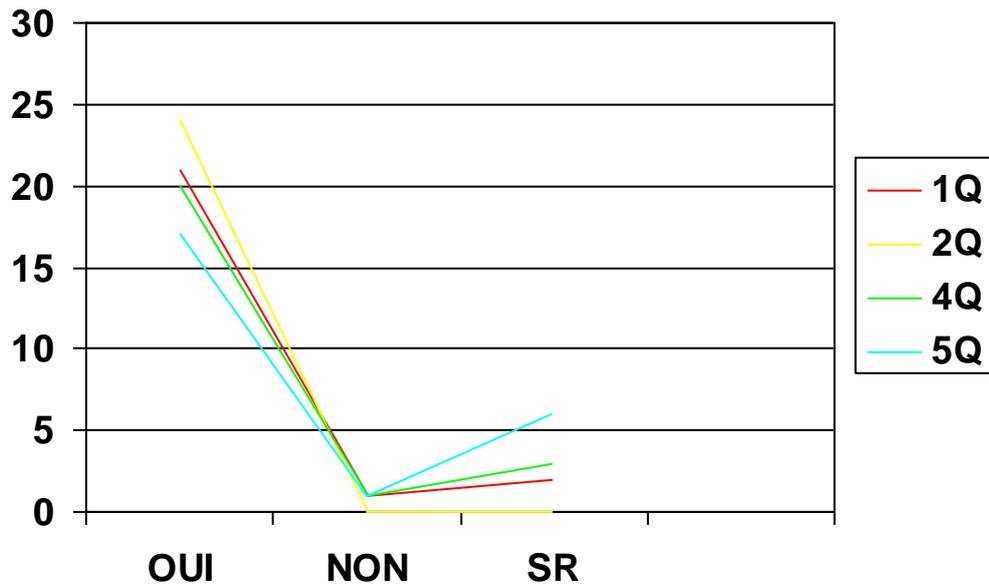
Cinquième question : *est-ce que avec les comptines c'est plus facile d'apprendre le français ?*

Les réponses ont été variées d'un groupe à un autre, dix sept apprenants répondent favorablement, pour eux c'est plus facile d'apprendre le français avec des comptines et de la musique, c'est plus « *marrant* » quand il y a des costumes, quand les élèves n'ont pas l'impression d'être en classe.

Pour un autres ce n'est pas plus facile, cela aurait été pareil à table, à écrire au tableau ou sur un cahier.

Mais six élèves ne répondent pas à la question, peut être parce qu'ils ne trouvent aucun attrait pour ce genre de projet, si le thème du projet avait été un autre peut être que cela aurait eu plus d'impacte linguistique, voir plus amusant, et plus facile d'apprendre le français.

Nous allons introduire un dernier graphique pour donner un aperçu global des avis de nos apprenants, et nous pouvons constater la courbe des réponses positives qui se discerne par rapport aux réponses négatives et nulles¹.



Graphique 1.5 Synthèse en chiffre des réponses de l'entretien enregistré avec les élèves

En conclusion, nous pouvons confirmer que la majorité a aimé ce spectacle, que le plus grand nombre a appris le français.

Les apprenants aujourd'hui s'ennuient à l'école, ce genre de projet semble plus les motivé et les accroché pour apprendre une langue étrangère comme le français, même si cela ne marche pas avec certains nous avons réussi à introduire dans nos classe une méthode attrayante pour leur enseignement, en améliorant de plus en plus notre méthodologie de travail, afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre eux, de toujours innover dans ce secteur pour qu'enfin on veuille bien rester à l'école.

¹ Le mot « nul »est employé dans le sens « sans réponse ».

1.5 Réponse et analyse du questionnaire présenté aux enseignants :

Nous avons présenté le même questionnaire à quelques enseignants, afin d'essayer de comprendre comment ils travaillent dans leur classe de langue, et quel aspect du français, toujours dans le domaine de la phonologie et des comptines, est travaillé, savoir aussi comment s'effectue leur méthodologie de travail, mais surtout quel (s) problème (s) rencontrent-ils au niveau de la prononciation des sons du français.

-Question 1 :

Croyez –vous que les manuels de 3^{ème} et 4^{ème} AP répondent aux objectifs assignés par les nouveaux programmes ? Et aux attentes des enseignants ?

La réponse à cette question chez tous les enseignants est presque la même : **oui** les programmes répondent aux objectifs des nouveaux programmes, et oui ils répondent aux attentes des enseignants, mais pour une seule d'entre eux, les manuels n'y répondent qu'à moitié, selon cette même enseignante, ils doivent être plus à la portée du mode de réflexion et plus accessible à l'apprenant.

-Question 2 :

A votre avis vaut-il mieux commencer par l'oral ou par l'écrit ?

La réponse à cette question chez tout les enseignants est la même : **oui**, la comptine et le dialogue permettent d'introduire les thèmes du projet, de comprendre le sens d'un message oral.

D'abord, l'apprenant écoute, comprend, communique aux moyens verbaux ; puis lit et enfin écrit.

Ainsi, l'oral pour l'enseignant tient une place primordiale ; tenant de ce fait une place d'or dans l'apprentissage langagier.

Il aide premièrement à avoir une bonne articulation qui amène une bonne prononciation et donc une meilleure mémorisation. Deuxièmement, l'apprenant peut reconnaître la graphie des mots mémorisés et donc le code.

-Question 3 :

Quel aspect du français est travaillé dans les comptines ? Est-ce important ? Pourquoi ?

Nous enregistrons un refus de réponse par une enseignante, mais pour les autres la réponse est presque identique : l'aspect le plus travaillé en première année de langue reste évidemment l'oral, par conséquent les comptines.

De ce fait la mémorisation joue un rôle très important dans l'apprentissage de la langue .Ainsi les thèmes amorcés par les comptines incitent aux jeux de mémoire, de prononciation ; ce qui amène l'acquisition immédiate de la langue.

-Question 4 :

Vous servez –vous de comptines avec vos élèves ? Lesquelles ?

La réponse à cette question est bien entendu oui .Les enseignants travaillent énormément avec les comptines et cela indique qu'elles tiennent une place très importante dans leur classe d'apprentissage de la langue.

Les comptines choisies sont : *les mots magiques* de René Guichard, ou *L'été s'en va de* Jo Hoestlandt pour une seule d'entre eux .Pour les autres, le travail s'effectue avec toutes les comptines du manuel de 3^{ème} AP, sans oublier quelques unes apprises pendant l'enfance.

-Question 5 :

Vous servez-vous du chant et de la musique avec vos élèves ? Est-il important ? Pourquoi ?

La réponse à cette question est un non catégorique pour tous les enseignants avec un refus de réponse pour un d'entre eux.

-Question 6 :

Quel(s) problème (s) de prononciation se pose aux élèves lors de leur apprentissage du français ?

La réponse à cette question est que les apprenants sont confrontés aux problèmes liés à l'aspect phonologique de certains sons comme (ou) .Il confondent et la graphie et la prononciation des consonnes (p / b) ;(f / v) ;(n / m), sans oublier les voyelles comme (i / é) ; (e / o) et (u).

-Question 7 :

Comment enseignez-vous les sons du français ? Quand un enfant fait une erreur comment faites-vous ?

La réponse à cette question diverse selon chaque enseignant. Certains pensent que le procédé de la répétition aide à rectifier l'erreur. D'autres pensent que l'apprenant doit prendre la parole de façon à la fois autonome et dirigée afin de libérer son expression dans un contexte réel.

Enfin quelques uns utilisent le découpage syllabique après avoir extrait le mot de son contexte .Le but étant d'effacer ce qui n'est pas visé afin de trouver le son voulu. L'exercice consiste à corriger ses fautes avec l'aide de ses camarades.

-Question 8 :

Avez-vous autre chose à ajouter sur ce sujet ?

La réponse attendue pour cette question est totalement libre et diffère pour chaque enseignant : une enseignante pense que la nouvelle méthode va permettre à l'élève de s'ouvrir sur soi ,sur le monde tout en développant des

valeurs comme aider son prochain, résoudre les problèmes et enfin aimer les autres.

Une autre trouve que les manuels ont un caractère pratique .Il offrent aux apprenants des textes et des activités à réaliser seul ou en groupes

Enfin la dernière suggère que les manuels ont besoin d'être revisité, d'améliorer les programmes et surtout la pédagogie à suivre dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue.

De part notre expérience sur le terrain et pendant les réunions pédagogiques, nous sommes en mesure de dire que les enseignants sont formatés pour seul but le bon fonctionnement de la bureaucratie et la satisfaction des supérieurs agréés par l'académie de peur d'être sanctionnés.

Au moment ou la nouvelle réforme est axée sur l'autonomie de l'apprenant, les enseignants eux restent esclaves des manuels, qui sont pourtant qu'un moyen parmi tant d'autres à réaliser, à créer, à apprendre

Ainsi l'objectif premier, qui sera l'apprentissage de la langue, passe d'abord par la bonne méthodologie collective du travail c'est-à-dire les projets pédagogiques acceptés et tolérés par les inspecteurs; ensuite vient alors le rôle de l'enseignant et son travail avec les enfants.

Mais ne généralisant pas tout cela, car d'abord nous ne sommes pas des critiques des nouveaux manuels et de la méthodologie des principes pédagogiques des enseignants, ensuite, il existe toute fois des enseignants capables de dépasser cet engrenage des documents et de penser d'abord à et rien qu'à l'objet principal de leur travail : comment faciliter à l'enfant l'accès à la langue étrangère à un âge précoce ?

Si nous analysons les propos des enseignants, de ceux qui travaillent continuellement avec les enfants, nous confirmons avec certitude que l'oral prime dans l'apprentissage de la langue étrangère.

Les enseignants donnent beaucoup d'importance à l'expression orale, à l'échange entre leurs élèves, sous forme de dialogues, et cela est visible dans chaque

séquence de tous les projets des manuels de 3^{ème} AP, mais de moins en moins chez les 4^{ème} AP, jusqu'à disparaître partiellement au dernier niveau d'apprentissage. En 5^{ème} AP le profil d'entrée et de sortie de l'apprenant, selon LE PROGRAMME de 5^{ème} AP [46], consiste de manière générale à se baser sur les points de langue, c'est-à-dire principalement sur l'écrit : orthographe, conjugaison, syntaxe...etc.

«Au terme de la 5^{ème} AP, l'élève sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image...), un énoncé oral ou Écrit adapté à une situation de communication donnée et mettant en oeuvre des faits de langue fondamentaux »

En vue de toutes les réponses données par ces enseignants au niveau primaire, nous sommes arrivées à cerner certains problèmes liés à la faible acquisition du français par nos jeunes élèves, nous supposons premièrement que le manque d'utilisation de la musique et du chant dans les classes de langue refreine la motivation, et ainsi le manque d'intérêt se fait sentir.

Deuxièmement, le volume horaire insuffisant, pour les petites classes (4 heures seulement), freine la consolidation des acquis des élèves, surtout en rapport avec la langue arabe, qui s'étend durant toute la semaine, troisièmement, les sons de la langue, précisément les voyelles bloquent l'apprenant dans sa prononciation et dans sa compréhension du français.

Dans l'apprentissage des sons de la langue, chez toutes les personnes interrogées, le blocage phonologique réside presque toujours dans les mêmes voyelles : [e] [i] / [u] / [ou] et dans les consonnes : [p] [b] / [f] [v].

Ceci nous montre qu'il y a une interférence entre L1 et L2, les élèves confondent dans leur prononciation certains sons du français, précisons que dans la langue arabe nous ne trouvons pas de voyelles, mais plutôt des « accents » qui permettent l'expression et la lecture.

Ce qui renvoie à supposer que la langue maternelle est présente dans l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère tout en étant indissociable de son acquisition.

Nous pensons que la langue maternelle tient une place très importante en classe de langue, l'apprenant est libre de s'exprimer et d'utiliser quelques énoncés linguistiques de sa langue maternelle.

L'utilisation de cette dernière permet à l'apprenant d'avoir une partielle maîtrise de son apprentissage et d'avoir un sentiment de confiance lors de la séance de langue. Toutefois nous tenons à faire remarquer qu'il est très important de laisser une totale liberté d'expression à l'apprenant .De cette manière il ne subira aucun blocage ni se braquera contre la langue étrangère en apprentissage.

En conclusion, notre questionnaire au près des enseignants de l'école primaire nous a permis de constater l'importance de l'utilisation des comptines en classe de langue surtout chez les jeunes apprenants. Cela facilite énormément leur apprentissage et leur acquisition du français.

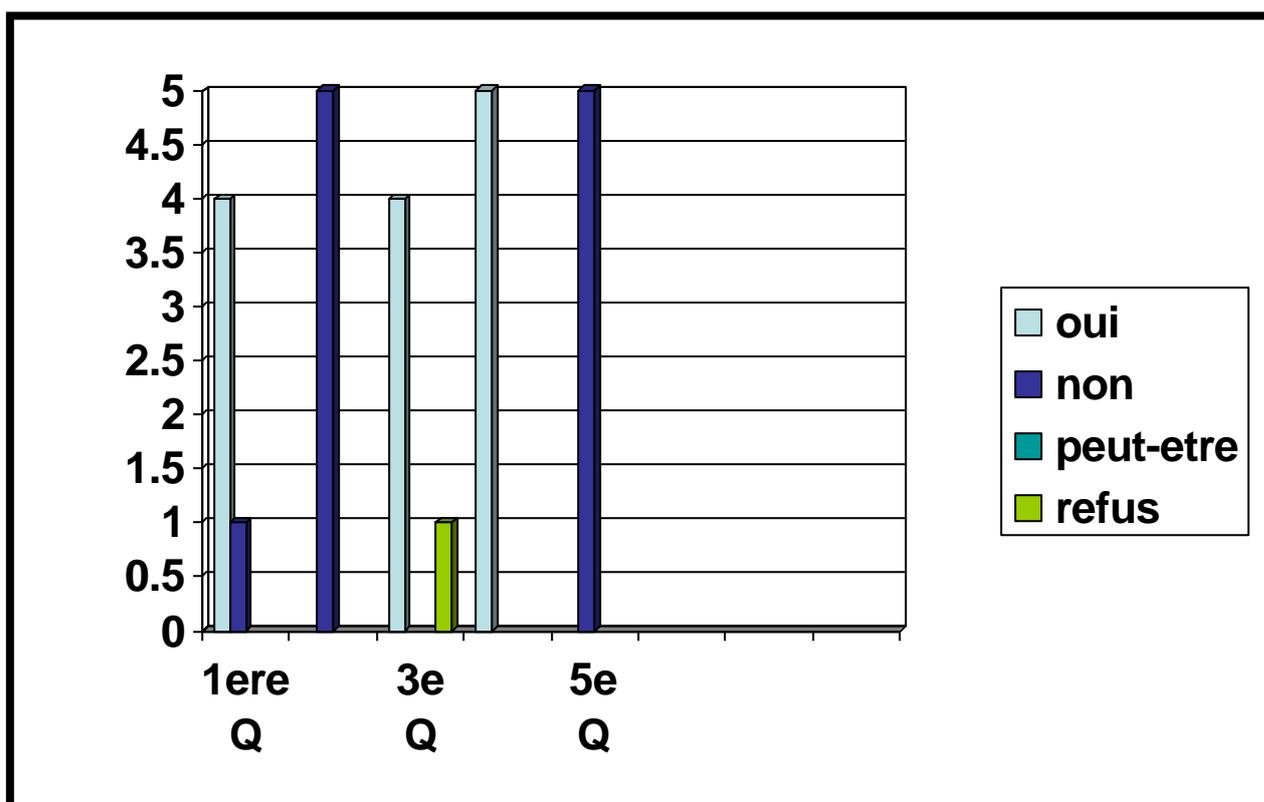
A travers l'analyse de ce questionnaire, nous avons montré que l'interférence existe, et peut être un très bon atout, présente comme une barre de confiance et un appui favorable dans l'apprentissage langagier.

L'analyse graphique :

Pour la suite, nous allons présenter des graphiques et des pourcentages conformes aux résultats obtenus du questionnaire, chez les enseignants interrogés.

Voici les réponses données à la première question : *Croyez-vous que le manuel de 3ème et 4ème répondent aux objectifs assignés par les nouveaux programmes ? et aux attentes des enseignants*

Les réponses sont données sous forme de graphique pour mieux faciliter leur lecture



Graphique 1.1 : réponse des enseignants aux questions : 1.2.3.4.5

La lecture de ce graphique appelle diverses remarques :

D'abord on remarque que la plupart des enseignants ont eu la même réponse pour les questions (1-2-3-4-5) soit par une affirmation, ou alors une négation. Ce qui démontre la place qu'occupe la comptine chez beaucoup d'enseignants dans l'apprentissage quotidien de la langue.

Toutefois, on a enregistré un refus de réponse pour la question (3) pour une seule enseignante.

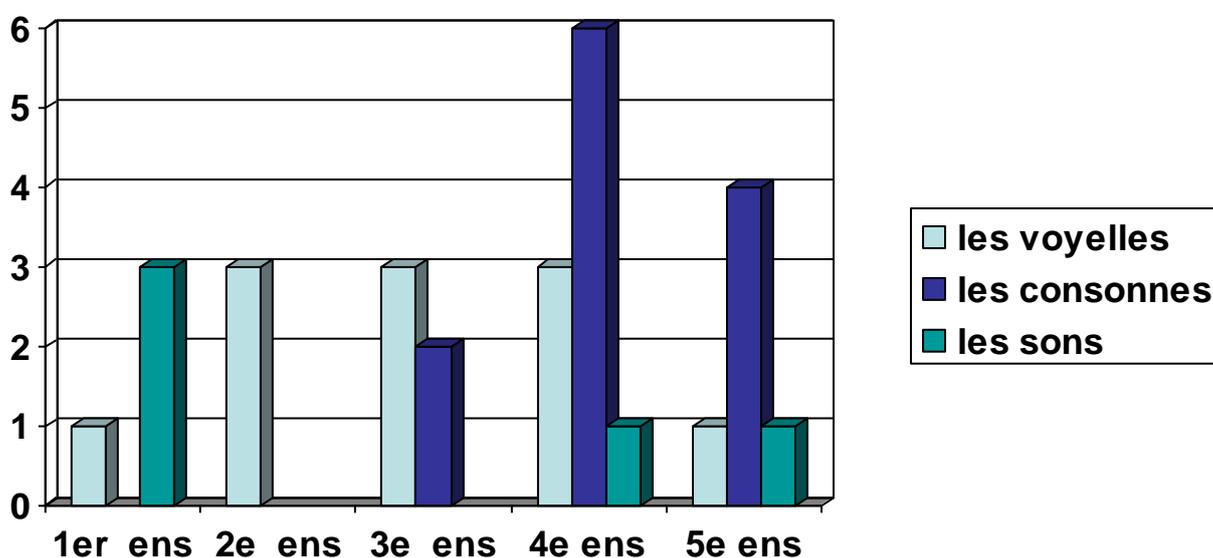
Ce qui nous prouve une fois de plus que la place des poèmes sous forme de comptines est bien indispensable à l'apprentissage des langues étrangères en général et du français en particulier.

Ainsi nous arrivons à la conclusion que les objectifs véhiculés par les nouveaux programmes à travers les manuels sont atteints et répondent aux attentes des enseignants dans l'apprentissage d'aujourd'hui.

En revanche, en dehors du cadre familial que connaît l'apprenant, l'apprentissage se conforme à une langue dite d'école .car n'ayant q'une limite assez étroite pour s'épanouir : l'apprenant devient un bilingue fonctionnel en dedans et non en dehors, s'adaptant aux contextes soumis.

Nous pouvons désormais nous demander si l'acquisition de la langue permet une communication en dehors de l'espace école et si son interférence avec la langue mère pose quelques problèmes de prononciation.

La réponse à cette question sera exposée sous forme graphique :



Graphie 1. 2 : réponse des enseignants aux questions : 6.7

Ici aussi, nous constatons que les réponses sont diverses, de même que les enseignants rencontrent tous, sans exception, la même difficulté à faire acquérir les sons de la langue étrangère.

Tous les enseignants disent avoir constaté que les apprenants se heurtent aux mêmes interférences au niveau des sons avec la langue maternelle.

Ainsi l'apprentissage à un jeune âge de la langue soit maternelle ou une deuxième langue étrangère connaît un blocage au niveau d'un certain nombre de voyelles (e / u / i), et de consonnes (f / v-p / b-m / n), sans oublier les sons (ou / oi / oin / on).

Nous pensons toutefois que cette interférence qui touche la plupart des apprenants inscrits en 1^{ère} année de langue ne peut être que bénéfique pour certain d'entre eux, car cela peut les aider fortement à acquérir la langue tout en ayant une confiance en leur capacités pour accepter la langue étrangère en apprentissage.

Les objectifs véhiculés par les nouveaux manuels scolaires, visés par une nouvelle réforme de l'éducation nationale à promouvoir une réelle et efficace réforme des langues étrangères et de l'enseignement en général, nous semble réussi.

Donc les réponses aux premières questions posées lors de ce questionnaire sont confirmées.

Nous pouvons alors dire que passer d'une langue à une autre surtout à l'oral est une opération qui nécessite des capacités innées en premier lieu, ensuite acquises en second lieu.

Les questions suivantes vont viser ce passage d'une langue à une autre, par conséquent si un enfant se réfère à sa langue maternelle cela devrait probablement connaître quelques erreurs de prononciation.

Alors la question (7) est : *comment enseignez-vous les sons du français ? quand un enfant fait une erreur comment faites –vous ?*

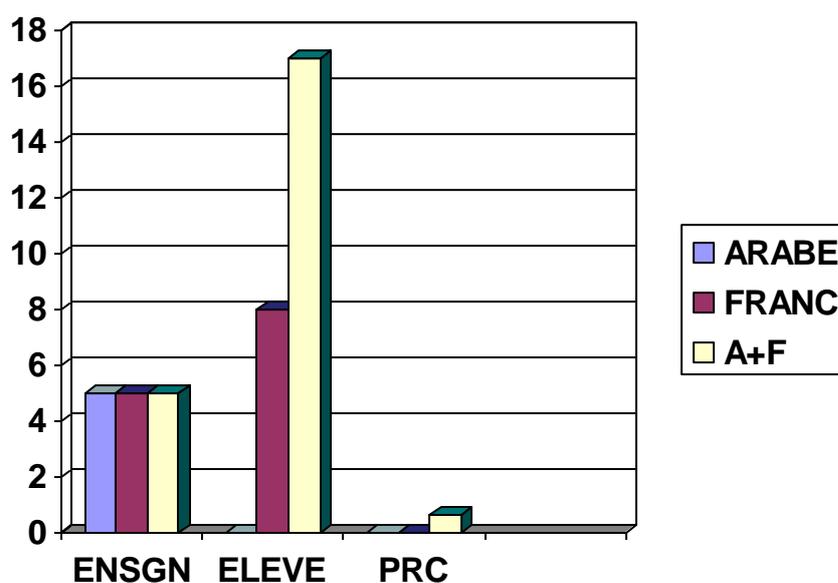
Les langues	Le nombre d'enseignants	Le nombre d'élèves	Le pourcentage
L'arabe	5	00	00%
Le français	5	08	2%
L'arabe et le français	5	17	68%

Tableau 1. 8 : la classification des apprenants au niveau langagier

Nous pouvons constater qu'enseigner aux apprenants qui ont déjà eu connaissance de la langue l'année précédente arrivent facilement à comprendre, même si c'est de façon partielle pour quelques uns.

En comparant les différents résultats, il est intéressant de voir qu'il reste une minorité de personne pour qui la langue est inexistante et que l'entourage ne facilite guère son apprentissage.

Nous avons convertir parallèlement aux résultats du tableau ci-dessus un objet graphique, pour connaître le pourcentage des élèves qui utilisent la langue française, la langue arabe, et les deux langues simultanément.



Graphique 1. 3 : l'emploi de la L1 et de la L2 en classe de langue par les élèves chez les enseignants interrogés

Nous remarquons dans ce graphique qu'une très grande majorité d'apprenants reste accrochée à la langue arabe, nous pourrions supposer que cela pourrait être une bouée de sauvetage.

D'un autre côté nous constatons qu'une autre petite minorité plus importante et qui s'oppose totalement à la première a exprimé une totale maîtrise orale et écrite de la langue.

Ce graphique a été réalisé avec une seule classe, dans laquelle nous remarquons une totale absence d'élèves qui ne maîtrisent pas un minimum de la

langue dite étrangère¹, mais la majorité d'entre eux utilise les deux langues en apprentissage simultanément, cela est dû probablement aux interférences langagières.

Lors de nos séances de classes, nous avons constaté que l'ensemble des apprenants n'arrivaient pas à employer la langue française dans 2 ou 3 phrases, mais son utilisation fréquente par nos apprenants, nous permet de dire qu'ils sont disposés à l'apprendre.

La découverte d'un nouvel univers sonore, les pousse à découvrir cette langue, et nous devons les pousser à développer et utiliser toutes leurs ressources à mieux construire leur apprentissage dans le français, et élargir leur pratique langagière et culturelle

¹ Nous émettons cette remarque, car nous pensons que le terme langue « étrangère » n'est plus valable à leur niveau d'apprentissage.

CHAPITRE 5

PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES

1.1 Introduction :

Les activités mises en place en classe :

Le déroulement des activités se déroulera dans la classe de troisième année primaire (1^{ère} année de français).

1.2 Première activité :

Fiche pédagogique 1 :

- Objectifs d'apprentissage :

- Préciser le vocabulaire spécifique à la poésie (vers, rime,).
- Mémoriser un texte long à l'aide de la mélodie.
- Apprendre les chiffres en français langue étrangère

- Dominante : orale et écrite

- Public : la troisième AP

- Durée : 20 minutes

- Support : un poème de Louis Delorme « *courageux mais pas téméraire*

Le poème : *courageux mais pas téméraire*

Je compte jusqu'à deux

Et je n'ai pas peur d'eux

Je compte jusqu'à trois

Je ne crains pas le roi
Je compte jusqu'à quatre
Je vais aller me battre
Je compte jusqu'à cinq
Il faut que je les vainque
Je compte jusqu'à six
Il m'en faut plus que dix
Je compte jusqu'à sept
Et j'en fais des sucettes
Je compte jusqu'à huit
C'est moi qui prends la fuite

Louis Delorme

In *la comptinière*

Editions du Brontosauve [36]

Déroulement de l'activité :

- Faire une lecture magistrale du poème, avec le ton et la mélodie
- Introduction du poème : que peut annoncer le titre ?
- Découverte de la forme du poème :
 - Comment est écrit le texte ?
 - Sais-tu ce qu'est un poème ?
 - Qui a écrit ce poème ?
- Faire une lecture expressive par un groupe d'enfants
- Demander aux élèves d'écrire le poème sur le cahier de poésie, sans oublier de colorier les chiffres comme dans le poème.
- L'enseignant prépare les élèves au travail de groupe, en distribuant à chaque groupe un vers du poème avec sa couleur spécifique
- Chaque groupe devra donner un refrain à son vers.

- Chaque groupe passe au tableau en chantonnant son vers, et ainsi de suite toute la classe aura participé à la mémorisation du poème, et l'apprentissage des chiffres et des couleurs en français langue étrangère.

1.3 Deuxième activité :

Public : troisième année primaire

Durée : 20 minutes

Support : un poème

-Objectifs :

- Se familiariser avec les chiffres.
- Découverte des sonorités et des rimes.

Consigne :

Voici une série de mots extraits de ce poème [2] sur le thème des chiffres.
Remettez les mots suivants à leur place : *cerises, bœuf, rouge, aise*

- *N'oubliez pas que les mots doivent rimer avec les chiffres soulignés.*

Un, deux, trois

La voilà là-bas

Quatre, cinq, six

Je mange des...

Sept, huit, neuf

J'ai rencontré un ...

Dix, onze, douze

Il a vu tout

Treize, quatorze, seize

Je suis à l'.....

1.4 Troisième activité (de phonétique : le son [é]) :

Nous devons préciser, que dans cette activité, l'élève à ce stade d'apprentissage, a déjà étudié certains sons de la langue, dont celui-ci précisément.

Consigne :

Dans la prochaine comptine, entoure avec un crayon de couleur de ton choix les mots qui contiennent le son [é] :

** attention ce son peut s'écrire de différentes manières, exemple :*

ai, er, est, et....

Crapaudo

Crapaudo s'il te plait,

Va au marché !

J'ai mal au pied

Crapaudo, s'il te plait

Ecosse les pois !

J'ai mal au bras (...)

Viens manger Crapaudo,

La soupe est servie.

J'essayerai, pour te faire plaisir, maman

D'après un poème haïtien [47]

L'enseignant, après ce travail individuel¹, propose un travail de groupes, la consigne sera de chercher dans le livre des mots avec ce son, en précisant le temps, et le nombre, de cette façon, un climat de compétition amicale s'installera entre les membres du groupe, et poussera tout le monde à participer.

Pour que les jeunes enfants apprennent à s'exprimer spontanément, il leur faudra trouver des phrases avec les mots trouvés, ils peuvent utiliser le manuel, ou d'autres livres de contes ou autres.

Chaque élève devra trouver cinq mots avec le son [é], et l'enseignant ne devra pas négliger les mots qui se répètent.

1.5 Quatrième activité : expression écrite :

Public : troisième année primaire

Durée : 45 minutes

Support : un poème de Cros Charles « Le hareng saur »

- La consigne : Réécrivez une autre strophe selon ce même modèle

** n'oubliez pas que vous êtes libres dans le choix de vos mots*

- Matériel pédagogique :

Tout d'abord, nous décomposerons la classe en sept groupes, après nous distribuerons à chacun une strophe de la même comptine de Charles Cros *le hareng saur* [48] après lecture de cette poésie, les élèves devront réécrire une autre strophe selon le modèle de l'auteur.

¹ Ce travail individuel nous permettra d'évaluer l'enfant sur ses acquis phonétiques, et de constater ses lacunes quant à son apprentissage du code de la langue

Le but de cette activité d'écriture est d'évaluer l'acquisition du vocabulaire des élèves de la langue en question, et de constater si les compétences langagières ont été consolidées de l'oral à l'écrit.

-Premier groupe :

Il était un grand mur blanc---nu, nu, nu,
Contre le mur une échelle---- haute, haute, haute,
Et, par terre, un hareng saur----sec, sec, sec

-Deuxième groupe :

Il vient, tenant dans ces mains -----sales, sales, sales,
Un marteau lourd, un grand clou----pointu, pointu, pointu,
Un peloton de ficelle-----gros, gros, gros,

- Troisième groupe :

Alors il monte à l'échelle----haute, haute, haute,
Et plante le clou pointu-----toc, toc, toc,
Tout en haut du grand mur blanc----nu, nu, nu,

-Quatrième groupe :

Il laisse aller le marteau-----qui tombe, qui tombe, qui tombe,
Attache au clou la ficelle-----longue, longue, longue,
Et, au bout, le hareng saur-----sec, sec, sec,

-Cinquième groupe :

Il redescend de l'échelle-----haute, haute, haute,
L'emporte avec le marteau-----lourd, lourd, lourd,
Et puis, il s'en va ailleurs-----loin, loin, loin,

- Sixième groupe :

Et, depuis, le hareng saur-----sec, sec, sec,
Au bout de cette ficelle-----longue, longue, longue,
Très lentement se balance----- toujours, toujours, toujours,

- Septième groupe :

J'ai composé cette histoire-----simple, simple, simple,
Pour mettre en fureur les gens----- grave, grave, grave,
Et amuser les enfants----petits, petits, petits,

Nous avons respecté le cheminement du poème, ce que nous avons précisé avec les élèves, c'est qu'ils pouvaient utiliser n'importe quel ouvrage pour les aider dans cette tâche, de plus après lecture, nous avons bien expliqué le poème, et nous avons même eu recours à certains moments à la langue arabe, mais de façon très limitée.

Nous n'avons pas tenu compte des fautes d'orthographe des élèves en production écrite, parce qu'ils ne sont pas censé savoir écrire correctement en première année d'apprentissage du français, même cas pour les élèves de deuxième année. L'objectif principal de cette activité est de constater si les élèves ont réellement acquis le vocabulaire de la langue cible, et de cette façon nous pourrions affirmer l'hypothèse de départ : que les comptines facilitent l'acquisition du vocabulaire de la langue française, et ainsi répondre à notre problématique.

CONCLUSION

L'école doit suivre l'évolution de la société, elle doit se transformer parallèlement aux transformations qu'elle subit : la science la technologie.

Maintenir le plaisir de Lire, l'émotion, développer la compréhension, sont les objectifs généraux prioritaires dans l'apprentissage du fonctionnement de la langue à l'école. La littérature de jeunesse, dont les petits textes poétiques (les Comptines), est le support par excellence pour atteindre ces objectifs.

Nous croyons qu'utiliser les comptines dans une classe de langue, ou tout simplement de les introduire¹, devrait faire partie de notre culture scolaire, pour que les choses se déroulent bien et aisément, C'est-à-dire le plus simplement du monde, et pourquoi pas avec des instruments musicaux, qui rendent la leçon plus attractive, et moins ennuyeuse.

Précisant qu'en 1923 apparaît la notion de plaisir du chant mêlée à l'éducation de l'oreille, de la voix et du sens du rythme. Comme le précise LAMIAUD AUDREY [49], un gros travail a été effectué autour du besoin de chanter, en introduisant le chant à cette époque, la plupart des chercheurs se sont mis d'accord sur cette nécessité d'apprendre en reliant chant et langue, qui aident le jeune apprenant à mieux s'exprimer, à mieux articuler, ensuite à mieux comprendre, mais nous nous demanderons toujours pourquoi elle a si tardé pour faire son apparition dans l'univers scolaire culturel algérien.

La poésie parle autant aux sens qu'à la tête. Le discours de la poésie investit en même temps que le monde réel tous les domaines de l'imaginaire. Le texte poétique donne à l'imagination sa place véritable en suscitant des images dans l'esprit du lecteur par le jeu des comparaisons et des métaphores.

¹ Précisant que le chant et les comptines ont toujours existé dans l'apprentissage de la langue arabe classique

Ce discours fait éclater les représentations stéréotypées du quotidien pour susciter dans l'esprit de l'enfant un dynamisme créatif. C'est bien ce dynamisme qui nous intéresse, quand il s'agit d'oser opposer des mots dans un échange entre camarades, on fait alors le pari que ce jeu sur le langage qu'est la poésie, de par ces côtés affectifs et ludiques, peut permettre à l'enfant d'oublier sa condition d'écolier, et de se laisser embarquer dans le dialogue pour un très long voyage. Et cette espèce d'immersion de l'enfant dans un bain de langue dans la fonction n'est pas réduite à l'évaluation, peut contribuer à aider son psychisme à s'équilibrer et l'imaginaire à se construire et à se structurer.

Au vu des différentes séances mises en place au sein des trois cycles d'apprentissage, il apparaît que l'enseignement d'une nouvelle langue est source de motivation pour les élèves.

Les conditions de cet apprentissage devront, à notre avis, correspondre à de réelles situations de communication, qui se caractérisent, à notre avis, essentiellement par :

- L'aspect ludique des situations proposées : bien qu'essentiel tout au long de la scolarité de l'enfant, le jeu prend un caractère indispensable à l'école maternelle. Aussi, multiplier les expériences, qui reposent sur les fonctions sensorielles est fondamental, comme le souligne CALLEWEART GAELLE [50]

*« C'est par le jeu, l'action, la recherche autonome,
l'expérience sensible, que l'enfant selon un cheminement
qui lui est propre, y construit ses acquisitions fondamentales »*

- Le bain de la langue : parler uniquement dans la langue étrangère oblige l'enfant à développer des compétences transférables à d'autres domaines d'apprentissages, et favorise une meilleure imprégnation de la langue.

- Toujours dans cette logique d'imprégnation, l'utilisation de supports authentiques est préférable à celles de documents « artificiels » et construits.

« Les arguments développés par les psycholinguistes comme C.Hagège justifient bien qu'il est essentiel que l'enfant soit exposé très tôt à d'autres langues, afin que son oreille ne se ferme pas aux sons venus d'ailleurs » [50]

Les enseignants doivent donc profiter de la plasticité des compétences auditives du jeune enfant et introduire les langues vivantes dès la petite section de la maternelle

Contrairement aux préjugés que certains adultes, parents et enseignants, peuvent avoir, l'apprentissage d'une langue étrangère ne constitue pas un obstacle à la maîtrise de la langue arabe, premier objectif prioritaire aujourd'hui avant la maîtrise du français. Certains auteurs défendent même l'idée selon laquelle il permet aux élèves d'améliorer, d'approfondir la connaissance de leur langue maternelle.

La conclusion qu'on pourrait tirer de ces quelques pages, c'est qu'il n'a pas de recettes à appliquer telles quelles, mais une incitation à créer, car enseigner est une création, une récréation à l'infini et que nous pouvons donner à notre tour le plaisir d'apprendre et de savoir, et d'aider à construire des futurs bons citoyens. C'est par une pratique sociale, adaptée à l'évolution de ses capacités, au sein d'une classe active et coopérative, que nos élèves pourront le mieux devenir des citoyens libres et responsables.

De plus, cette expérience confirme que dans l'enseignement aucune situation ne peut être définitivement reconnue, qu'aucune classe ni aucun élève ne peuvent être considérés comme étant "gagnés" de manière durable, que les épreuves et les rapports des forces sont sans cesse à rejouer, les situations de travail sans cesse à reconstruire. Et puis, un jour, on s'aperçoit que, mine de rien, progressivement, à travers les conflits, les ratures, les cours roulent plus facilement vers l'été, vers l'année qui s'achève. Quelque chose a eu le temps de

se construire, qui rend toutes choses plus faciles. Une relation instable, imparfaite, mais réelle. Une "histoire" commune, en quelque sorte, avec ses guerres, ses alliances, ses rebondissements. Une histoire qui commença un jour de septembre, il y a longtemps.....

Aujourd'hui en Algérie les choses commencent à changer, de nouvelles perspectives font leur apparition dans le champ institutionnel ministériel, apprendre une langue étrangère de nos jours sera de plus en plus aisé, le jeu, le chant, la musique, la poésie, sont des moyens ludiques, faciles à utilisés pour attirer un enfant dans le monde des langues étrangères, mais heureusement tous les enfants ne sont pas pareils.

Ces moyens ne s'appliquent pas à tous les jeunes apprenants, nous devons perpétuellement trouver d'autres ressources qui correspondent à cette catégorie d'enfants, et pourquoi pas une interaction entre l'enseignant et ses apprenants par le biais de marionnettes, qui permettront à l'enfant d'extérioriser un état personnel, visionnaire, et ou imaginaire.

L'enseignant pourra toute fois élaborer une panoplie de cubes en bois avec toutes les lettres de l'alphabet, cette matérialisation de la langue étrangère poussera l'apprenant à aligner des lettres, et ainsi construire des mots, et pouvoir s'exprimer avec en classe.

Plus ludique et académique l'enseignant fera de chaque apprenant une lettre alphabétique de la langue étrangère, et créera par la suite, en classe avec ses élèves différents jeux de mots et activités orales les motivants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

1. « Document d'accompagnement, du programme de français de la 3^{ème} année primaire », éditions ONPS, juillet 2003, 25
2. « Guide du maître, français, 2^{ème} année primaire », éditions ONPS, 2004 / 2005, 17
3. CHen, Yu-Chun, « L'Enseignement du français langue étrangère à Taiwan, analyse linguistique et praxéologique », Louvain-la-Neuve, septembre 2003, 184.132
4. Holtzer, Gisèle, « Incidences du multilinguisme sur les compétences en français des élèves guinéens en fin de cycle primaire », Agence universitaire de la francophonie, octobre 2004, 16
5. Van Reybroeck. M, Leroy1.V, Content.A, Gadisseux.C, Grégoire.J, Schelstraete.M, « Mise au point de stratégies éducatives pour le cycle 5-8 visant à améliorer les compétences en langage oral et à favoriser l'apprentissage des mathématiques chez les enfants francophones de milieu social Défavorisé », Université catholique de Louvain, 2004/2005, 01
6. Arezki, Dalila, 2004, « L'enseignement en Algérie, l'envers du décor », éd ATLANTICA, Biarritz, 62.76
7. O'Neil, Charmian, 1993, « Les enfants et l'enseignement des langues Etrangères », édition DIDIER, 142. 201.171

8. Blanchet, Phillipe, « L'enseignement du français dans des situations de plurilinguisme » in La lettre de l'AIRDF, n38, juin 2006, dirigé par Marielle Rispaïl, 04
9. « Programme de la 3^{ème} AP », éditions ONPS, juillet 2004, PP: 07.32
10. Bousdira, Linda, « Projets de lecture, fiches pédagogiques, compréhension de l'écrit », BOUSDIRA EDITIONS, Alger, 2005, 05
11. « Document d'accompagnement, du programme de français de la 5^{ème} année primaire », éditions ONPS, mars 2006, 73.74
12. Zilberberg, Claude, 1988, « Raison et poétique du sens », éditions PUF, Paris, juin, 140.135.138
13. « Petit Larousse » 1980, édition librairie Larousse, Paris, 696
14. Carton, Ferdinand, 1974, « Introduction à la phonétique française », éd Bordas, Paris, 05
15. « Phonologie », Dicos Encarta 2007, Microsoft Corporation, 1993-2006, 06.10
16. Jakobson, Roman, « Essais de linguistique générale », les éditions de minuit, Paris, 1963, 221.31. 40
17. Encarta Etude, Microsoft Corporation 1993 – 2006.
18. Saint-André.C, « Comment faire entrer la poésie à l'école maternelle ? » IUFM de Nevers, 2004 / 2005, 05
19. M'hamsadji Tounsi.M, Bezaoucha.A, Mazouzi Guesmi.S, « Mon livre de français 3^{ème} année primaire », 2005, éditions ONPS, Alger, 17

20. M'hamsadji Tounsi.M, Bezaoucha.A, Mazouzi Guesmi.S, « Livre de français
4ème année primaire », 2006, éditions ONPS, Alger,78
21. Jacquemart, Sophie, « L'objectif phonologique au collège », IUFM de Créteil, 2004/2005, 04
22. Ilponse Laetitia, « Découverte culturelle et linguistique à travers l'éveil Aux langues et un projet interdisciplinaire », I.U.F.M de Livry Gargan, Académie de Créteil, 2004/2005, 05
23. Chiss, Filliolet, Maingueneau, « Linguistique française », éditions Hachette, Paris, 1978, 115
- 24 Delas, Daniel, J,Filliolet, Linguistique et poétique, collection langue et langage, éditions LIBRAIRIE LAROUSSE, Paris, 1973, p :40
25. Huot, Hélène, 1981, « Enseignement du français et linguistique », Armand Colin éditeur, Paris, 20
26. Castello, Claire, « En quoi le jeu facilite t-il l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire ? » I.U.F.M, de Montpellier, site de Carcassonne, 2001/2002, 04
27. Melis, Anne Marie, « De la création poétique au CP, la poésie au service de l'écrit », IUFM, académies de Montpellier, site de Montpellier, 2000 / 2001, 09.10
28. Porcher, Louis et Dominique Groux « L'apprentissage précoce des langues », presses universitaires de France, Paris, février, 1998
29. Hagège, Claude « L'enfant aux deux langues », Odile Jacob 1996, Paris, janvier, 2005
30. Vassilis Alexakis « L'imagination joue un rôle fondamental dans

l'apprentissage des langues », français dans le monde, n 355, janvier – février 2008

31. Pagès, i Montaner- Loussouarn, Rosalba « Ap-prendre la parole en Classe, l'éducation de l'élève en cours de catalan », I.U.F.M, académie de Montpellier, site de Perpignan, 2000 / 2001,06
32. Bendiha, Djamel, 2005, « L'utilisation de la bande dessinée comme support didactique dans l'enseignement/ apprentissage du FLE, cas des apprenants de la cinquième année fondamentale de l'école Sakina Bent El Hocine ». Université El Hadj Lakhdar, Batna, 16
33. Jacques, Tardif, « Pour un enseignement stratégique, l'apport de la psychologie cognitive », Montréal, éditions logiques, 1992, 203, in Bendiha Djamel, P : 16
34. Douhi, Mohamed, « La chanson comme outil didactique dans l'enseignement – apprentissage du français langue étrangère, cas de la première année secondaire lycée Abbés Laghrour Batna », université El Hadj – Lakhdar, Batna.2005, 46
35. Chenni, A, Rouag, C « Livre de lecture, français 3^{ème} année primaire », CHIHAB EDITIONS, Batna, 2005, 02. 17
36. Lamblin, Christian, « Poésies et jeux de langage », éditions RETZ, Paris, novembre, 2002.
37. Renée, Léon, 2004, « La littérature de jeunesse à l'école primaire ? comment ? » Hachette éditions, Paris, 43
38. « Document d'accompagnement du programme de français, de la 2^{ème} année primaire », éditions ONPS, décembre 2003, 36
39. Dalgalian, Gilbert, « Enfances plurilingues, témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue », Éditions l'Harmattan, Paris, 2000,36.45.49.28

40. Wilmot-Hall, Sian, « Les échanges métalangagiers- en quoi sont-ils propices à une meilleure maîtrise de la langue », I.U.F.M, académie de Montpellier, site de Montpellier, 2006 / 2007, 1. 35
41. Tounsi. A, Bezzaoucha. A, Guesmi. S, « Guide du maître, français 3^{ème} AP », éditions ONPS, juillet 2003, 42
42. Boiron, Michel, « Approches pédagogiques de la chanson »CAVILAM, Vichy, 1
43. « Document d'accompagnement, du programme de français de la 4^{ème} année primaire », éditions ONPS, juillet 2005, 40
44. Benbouzid, Boubekeur, 2005, « L'approche par compétences dans l'école algérienne », éditions UNESCO _ ONPS, 18
45. Zedda, Paolo, « La langue chantée : un outil efficace pour l'apprentissage et la correction phonétique », les cahiers l'Acedle, numéro 2, 2006, recherches en didactique des langues, colloque Acedle, juin 2005. 262
46. « Programme de la langue française de la 5^{ème} année primaire », éditions ONPS, mars 2006, 20
47. Mameria-Djenas.Z, Magheraoui-Ferhani.F, Gaham.Z, Gueddim.K, 2004, « Le monde de Didine, manuel de français 2^{ème} année primaire, Tome 2 », éditions ONPS, Alger, 12
48. Cros, Charles, , « Le hareng saur », extrait du recueil *le coffret de santal* (1873), in encarta junior 2007
49. Lamiaud, Audrey, « Quel est l'intérêt des gestes dans les comptines au cycle1 », I.U.F.M de Versailles, centre de Cergy, 2004/2005, 8
50. Callewaeart, Gaëlle, « Enseigner les langues étrangères dès l'école maternelle », I.U.F.M, Académie de Bourgogne, site d'Auxerre, 2006, 37

Ouvrages consultés : (non cités)

- ❖ Sentuc, Gaëlle « *L'approche* communicative dans l'apprentissage d'une langue étrangère : facteur de motivation et d'autonomie ? » I.U.F.M Montpellier, 2001/2002
- ❖ Beconccini, C, « L'enseignement d'une langue étrangère, pour la construction des repères culturels et l'ouverture à l'altérité », 2006
- ❖ Blondin.C, Candelier, M, Edelenbos. P, Johnstone. R, Kubanek -German.A, Taeschner .T « Les langues étrangères dès l'école maternelle ou primaire, conditions et résultats », collection pratiques pédagogiques, Paris, 1998
- ❖ Galison, R, « D'autres voies pour la didactique des langues étrangères », collection HATIER- CREDIF, Paris, mai, 1982.
- ❖ Cormon, Françoise, « L'enseignement des langues, théories et exercices pratiques », chronique sociale, septembre 1992
- ❖ Besse, Henri « Méthodes et pratiques des manuels de langue », essais CREDIF, Paris, 1985
- ❖ Gaonac'h, Daniel, « Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère », HATIER, Paris, juin, 1987
- ❖ Gohard- Radenkovic, Aline, « Communiquer en langue étrangère, de compétences culturelles vers des compétences linguistiques », Peter Lang, S,A , éditions spécifiques européennes, Berlin, 1909
- ❖ Calvet, Louis-Jean, « Langue, corps société », PAYOT, Paris, 1979

- ❖ Hinglais, Sylviane, « Enseigner le français par des activités d'expression et de communication », RETZ, Paris, 2001
- ❖ Cyr, Paul, « Les stratégies d'apprentissage », éditions CLE internationale, 1998
- ❖ Kramersch, Claire, « Interaction et discours dans la classe de langue », édition HATIER-CREDIF, Paris, 1984
- ❖ Bogards, Paul, « Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères », les éditions Didier, Paris, 1991
- ❖ Moirand, Sophie, « Enseigner à communiquer en langue étrangère », Hachette, Paris, 1982
- ❖ Galison, Robert, « D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères », CLE internationale, Paris, 1980
- ❖ Caillot –Mignon.C, Phillipon-Connor.S « La place du français dans la classe de langue, quelle interaction entre langue maternelle et langue vivante », I.U.F.M, Montpellier, 2004
- ❖ Thomassaint, Jacques, « Conte et (re) éducation », collection l'Essentiel, chronique sociale, mai, 1991
- ❖ De Grandmont, Nicole « Le jeu ludique », les éditions logiques, 1995
- ❖ Soriano, Marc « Guide de littérature pour la jeunesse », Delagrave, Paris, 2002
- ❖ Léon, Pierre et Monique « Introduction à la phonétique corrective », collection FDLM, éditions librairies Hachette Larousse, 1976
- ❖ Arleo « Vers l'analyse métrique de la formulette enfantine », 1998.

- ❖ Duchet, Jean-Louis « La phonologie », presses universitaires de France, Paris, 1991, 4^{ème} éditions corrigée : éditions AFAQ, Algérie, janvier, 1995
- ❖ Boulanger, Valérie « Dans quelle mesure les pratiques musicales peuvent – elles contribuer à faciliter l'apprentissage des langues étrangères ? » IUFM de l'académie de Montpellier, site de Montpellier, 2001/2002
- ❖ Albert, Marie-Claude, Souchon, Marc « Les textes littéraires en classe de langue », collection F, HACHETTE *LIVRE*, Paris, 2000
- ❖ Bredart, S, Rondal, J-A « L'analyse de langage chez l'enfant », Mardaga Pierre éditeur, Bruxelles ,1982
- ❖ Georges, Jean « Comment faire découvrir la poésie à l'école ? » RETZ, Paris, 1990
- ❖ Jouve, Vincent « La lecture », éditions HACHETTE, collection contours littéraires, Paris, 1993
- ❖ Caré, J.M, Debysler.F « Jeu, langage et créativité », librairies Hachette et Larousse, 1978
- ❖ Callamand Monique « L'intonation expressive, exercices systématiques de perfectionnement », collection FDLM, BELC, 1973
- ❖ Braun, Alain, Forges, Germaine « Enseigner et apprendre la langue de l'école, pratiques pédagogiques », Paris 1998
- ❖ R.J et Waugh Linda « La charpente phonique du langage », les éditions de minuit, Paris, 1980
- ❖ Wolfgang Klein « L'acquisition de langue étrangère », éditions Armand Colin, Paris, 1989

- ❖ Meffre, Caroline, « Comment donner une culture poétique aux élèves de cycle 2 », académie de Montpellier, site de Montpellier, 2000-2002
- ❖ Arnaud, Michel, « Un support pour l'apprentissage d'une langue étrangère : l'album », mémoire, I.U.F.M de Bourgogne, Académie de Dijon, centre de Macon, 2003 / 2004
- ❖ Romand, Anne « Peut-on apprendre une langue vivante par le jeu ? » , I.U.F.M de l'Académie de Montpellier, site de Mende, 2001/2002
- ❖ Maruejols, Céline « L'éducation musicale : un moyen d'acquisition du comportement citoyen au cycle3 », I.U.F.M Académie de Montpellier, site de Carcassonne, 2003/2004
- ❖ Céon, Pierre.R, Yashinky, Jack « Options nouvelles en didactique du français langue étrangère », DIDIER, Canada, 1982
- ❖ Gaonac'h, Daniel (DIR), assisté de Mac Nally, et Ballaire « Acquisition et utilisation d'une langue étrangère, l'approche cognitive », éditions HACHETTE, collection 21, février 1990
- ❖ Le nouvel éducateur, dossier « Poésie de l'écriture intime à l'expression libérée », n 174, décembre 2005, édition PEMF
- ❖ L'éducateur, dossier : « Le manuel scolaire », n3, janvier 2005
- ❖ Biz, Bernard, Dargés, Valérie « Quand la musique facilite la lecture », blé 91, bulletin de liaison des enseignants de l'Essonne, n 37, octobre 2005
- ❖ Blondel, Marion « Langage poétique adressé à l'enfant en langue des signes », revue AILE, n 15, 2001
- ❖ Travaux de didactique du français langue étrangère, n 53, université Paul Valéry, Montpellier, 2005

- ❖ Travaux de didactique du français langue étrangère, n 54, université Paul Valéry, Montpellier, 200

- ❖ Français dans le monde, n 355, janvier – février 2008

- ❖ Nic Diamant « Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse », école des liaisons 1993